



Appui aux activités nationales de REDD+ : cadre du Programme global 2011- 2015 (SNA)

Annexe au Rapport
d'étape semestriel 2013
du Programme ONU-
REDD

ONZIÈME RÉUNION DU CONSEIL
D'ORIENTATION DU
PROGRAMME ONU-REDD

9-10 décembre 2013
Genève, Suisse

Conformément à la décision du Conseil d'orientation, le présent document ne sera pas imprimé afin de réduire au minimum l'incidence des processus du Programme ONU-REDD sur l'environnement et de contribuer à leur neutralité climatique. Les documents de la réunion du Programme ONU-REDD sont disponibles sur Internet à l'adresse www.unredd.net ou www.un-redd.org.

Table des matières

Section	Description	Page
1.	Déroulement du programme	5
2.	Bilan semestriel par rapport au cadre de suivi (janvier – juin 2013)	6
3.	Informations financières	34
3.1.	Dépenses au titre de chaque catégorie d'appui	41

Liste des sigles et acronymes

AJCI	Agence japonaise de coopération internationale
AJTF	Association japonaise des technologies forestières
ALC	Amérique latine et Caraïbes
BeRT	Outil d'identification des avantages et des risques
CBR+	REDD+ à assise communautaire
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CD-REDD	Projet de renforcement des capacités pour la REDD+
CIRAD	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
CNRS	Centre d'études sur les ressources naturelles
COICA	Coordination des organisations indigènes du bassin amazonien
COMIFAC	Commission des forêts d'Afrique centrale
COONAPIP	Coordination nationale des peuples autochtones du Panama
COP	Conférence des Parties à la CCNUCC
AE	Équations allométriques calculant le volume des arbres, leur biomasse et leur carbone
EESS	Évaluation environnementale et sociale stratégique
EFI	Institut forestier européen
EPA	Agence de protection de l'environnement des États-Unis
EPG	Évaluation participative de la gouvernance
ERC	Évaluation des risques de corruption
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FASM	Fonds d'affectation spéciale multipartenaire
FCPF	Fonds de partenariat pour le carbone forestier
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FERN	<i>Forests and the European Union Resource Network</i> (Réseau de ressources sur les forêts de l'Union européenne)
FIP	Programme d'investissement pour la forêt
FLEGT	Application de la législation forestière, gouvernance et échanges commerciaux
FPIC	Consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause
FRIM	Institut de recherche forestière de Malaisie
GES	Gaz à effet de serre
GIZ	Agence allemande de coopération internationale
GNUD	Groupe des Nations Unies pour le développement
GPCG	Groupe de coordination du Programme global/SNA
GRN	Gestion des ressources naturelles
GTPN	Groupe de travail sur les programmes nationaux
INEGI	<i>Instituto nacional de estadística y geografía</i> (Institut national de statistique et de géographie)
INFONA	<i>Instituto forestal nacional</i> (Institut national des forêts)
INPE	<i>Instituto nacional de pesquisas espaciais</i> (Institut national de recherche spatiale)
ISF	Fonctions d'appui international (International Support Functions)
LEAF	Projet de réduction des émissions dans les forêts d'Asie
LECB	Projet de renforcement des capacités sur les faibles émissions
MAGHG	Suivi et évaluation des émissions de gaz à effet de serre
MICCA	Programme sur l'atténuation du changement climatique dans l'agriculture
MRV	Mesure, rapports et vérification
NAFORMA	Projet de suivi et d'évaluation des ressources forestières nationales

NSE	Normes sociales et environnementales
ONU-REDD	Programme de collaboration des Nations Unies sur la réduction des émissions liées au déboisement et à la dégradation des forêts dans les pays en développement
OSC	Organisation de la société civile
PCSE	Principes et critères sociaux et environnementaux
PFBC	Partenariat pour les forêts du bassin du Congo
PNG	Papouasie-Nouvelle-Guinée
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
PROFOR	Programme sur les forêts
PSE	Paiements des services fournis par les écosystèmes
RDC	République démocratique du Congo
RECOFTC	<i>Center for People and Forests</i> (Centre de formation des communautés forestières)
REDD+	Réduction des émissions liées au déboisement et à la dégradation des forêts
R-PP	Proposition de préparation à la REDD
SEAM	<i>Secretaría del Ambiente</i> (ministère de l'Environnement)
SIG	Système d'information sur les garanties
SIG	Systèmes d'information géographique
SNA	Appui aux activités nationales REDD+
SNSF	Système national de surveillance des forêts
SPA	Système de partage des avantages
UNEP FI	Initiative de collaboration du Programme des Nations Unies pour l'environnement avec le secteur financier
WCS	<i>Wildlife Conservation Society</i> (Société de conservation de la faune et de la flore)
WOCAN	<i>Women Organizing for Change in Agriculture and Natural Resource Management</i> (Organisation des femmes pour l'évolution de l'agriculture et de la gestion des ressources naturelles)
WRI	<i>World Resources Institute</i> (Institut des ressources mondiales)

1. Déroulement du programme

Intitulé du programme

« Appui aux activités nationales REDD+ : cadre du Programme global 2011-2015 »

Date d'approbation par le Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD :

9 août 2011

Date du premier transfert de fonds¹ :

1^{er} novembre 2011

Date d'échéance selon le document du Programme :

31 décembre 2015

Partenaires d'exécution :

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)

Organisme de l'ONU participant	Montant versé ² (dollars US)	Cumul des dépenses au 30 juin 2013 ³ (dollars US)
FAO	12 173 069	12 743 018 ⁴
PNUD	14 269 613	9 858 582
PNUE	13 219 934	9 937 135
Coûts d'appui indirects (7 %)	2 776 383	2 277 711
Total	42 438 999	34 814 446

² Montant versé aux organismes de l'ONU participants par le Bureau du Fonds d'affectation spéciale multipartenaire (FASM), auquel s'ajoutent 613 695 dollars US, directement versés au PNUE par le Gouvernement espagnol au titre du SNA, au 30 juin 2013. Les informations relatives aux versements du FASM sont disponibles sur le portail GATEWAY du bureau FASM : <http://mptf.undp.org>.

³ Somme des contributions engagées et des décaissements réalisés entre le 1^{er} novembre 2011 et le 30 juin 2013. Les dépenses indiquées pour le premier semestre 2013 sont des chiffres non officiels. Les dépenses officielles et certifiées pour 2013 seront disponibles en mai 2014.

⁴ Voir le commentaire joint au résultat 1 du tableau 2.

2. Bilan des activités réalisées au titre du cadre de suivi entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2013

Le tableau ci-après résume les activités réalisées entre le 1^{er} janvier et le 30 juin 2013, par rapport aux indicateurs, aux seuils de référence et aux objectifs escomptés *pour chaque réalisation* indiquée dans le projet de cadre de suivi pour 2013-2014⁵ au titre de l'*Appui aux activités nationales REDD+ : cadre du Programme global 2011-2015*⁶ (SNA). À titre de comparaison, le Rapport d'étape semestriel 2013 du Programme ONU-REDD, auquel ce document est annexé, résume de manière plus générale les principales réalisations accomplies au titre des huit *résultats* du SNA. Le document principal présente également les difficultés rencontrées, les mesures d'urgence adoptées, les possibilités envisagées et les enjeux stratégiques à prendre en compte, ainsi que les résultats enregistrés dans les pays au titre du mécanisme d'appui ciblé du SNA.

Résultat 1 : Les pays REDD+ sont dotés des systèmes et des capacités nécessaires pour élaborer et mettre en œuvre le MRV et le suivi.		
Indicateur du résultat Nombre de pays ayant amélioré leurs mécanismes institutionnels afin de s'acquitter des fonctions de suivi et de mesure, rapports et vérification (MRV) pour la REDD+. Les institutions nationales disposent notamment des capacités et des données nécessaires pour satisfaire aux exigences de notification de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) ayant trait à la REDD+.	Situation initiale 12 à 13 pays commencent à définir des méthodes de surveillance globale, et presque tous les pays REDD+ disposent d'un socle de capacités et d'information à différents niveaux.	Cible À l'horizon 2014, tous les pays REDD+ bénéficiant d'un appui du Programme ONU-REDD se sont employés à consolider leurs mécanismes institutionnels afin de garantir l'exécution des fonctions de surveillance et de MRV pour la REDD+, et ont enrichi de façon tangible leur socle de capacités et d'information.
Réalisation 1.1 : Les activités, outils et méthodes pour la MRV et la surveillance sont conçus au niveau national.		
Indicateur de réalisation Nombre de pays de l'ONU-REDD bénéficiant d'une formation et d'un appui à la conception, au partage et à l'utilisation des outils et des méthodes permettant de mettre au point un système national de surveillance des forêts (SNSF) et la fonction de mesure, rapports et vérification (MRV) correspondante.	Situation initiale 13 pays ont renforcé leurs capacités à différents niveaux grâce à la formation dispensée en vue de bâtir un SNSF et de mettre en œuvre la MRV.	Cible À l'horizon 2014, 17 pays de l'ONU-REDD et 20 pays partenaires de l'ONU-REDD ayant reçu un appui technique, de la part du Programme ONU-REDD et des partenaires, afin de concevoir les outils, méthodes et recommandations adéquats pour la surveillance de la REDD+, ont accru leur capacité à mettre en œuvre leur propre système de MRV.

⁵ Le [projet de cadre de suivi](#) a été élaboré afin de réunir des indicateurs, des seuils de référence, des cibles, des moyens de vérification, ainsi que les risques et les hypothèses sur le plan des *réalisations*, qui font l'objet de cette annexe. Vous pouvez également consulter le document « [Appui aux activités nationales REDD+ : cadre du Programme global 2011-2015 – Révision budgétaire 2013-2014](#) ». Le cadre de suivi définitif pour 2013-2014 sera bientôt terminé. Il contiendra plusieurs ajustements des paramètres présentés ici.

Réalisation 1.1 : Bilan comparatif du premier semestre 2013

Sur les 48 pays partenaires du Programme ONU-REDD, 20 ont bénéficié d'ateliers de formation directe à l'échelle infrarégionale et régionale (6 en Afrique, 3 en Asie-Pacifique et 11 en Amérique latine). Des supports pédagogiques et des outils ont été élaborés pour tous les pays partenaires :

- Enrichissement des connaissances avec le premier Atelier régional sur les SNSF pour la REDD+ en Amérique latine, qui s'est tenu en Équateur du 22 au 26 avril, rassemblant 63 participants de 11 pays et divers organismes internationaux.
- D'autres ateliers régionaux sont programmés en Asie (du 15 au 17 octobre) et en Afrique (du 2 au 6 décembre). La planification du premier est terminée, et celle du second a bien avancé.
- Les capacités d'utilisation d'outils de surveillance des forêts, et notamment de TerraAmazon, ont été renforcées pour 15 techniciens du Bangladesh, du Cambodge et du Sri Lanka, grâce à une formation dispensée en avril au Brésil avec le concours de l'Instituto Nacional de Pesquisas Espaciais (INPE) et du Centro Regional da Amazônia.
- Amélioration des solutions informatiques pour la MRV, grâce aux mises à niveau des logiciels de portail électronique visant à produire des statistiques, à simplifier les unités d'entrée et de sortie et à adapter les interfaces utilisateurs aux besoins nationaux. Actuellement utilisées pour la République démocratique du Congo (RDC), le Paraguay et la Papouasie-Nouvelle-Guinée (PNG), ces solutions pourront être adaptées à d'autres pays à l'avenir. Mise au point d'une formation sur la personnalisation des portails et sur les recommandations en matière d'estimation des zones forestières au moyen des données fournies par Landsat et Rapid-Eye.
- Lancement de [GlobAllomeTree](#), une [plateforme électronique](#), dans le but de faciliter l'accès aux équations allométriques (EA) calculant le volume des arbres, leur biomasse et leur carbone et d'améliorer les évaluations des ressources forestières réalisées par les développeurs de projet, les chercheurs, les scientifiques et les travailleurs forestiers dans le domaine des forêts et du changement climatique (juin).
- Renforcement des compétences en matière de mesures relatives aux EA calculant le volume des arbres et leur biomasse en Amérique latine, par le biais d'un atelier technique régional qui s'est tenu à San José au Costa Rica (du 21 au 23 mai), et qui a rassemblé des experts nationaux du Brésil, du Chili, de Colombie, du Costa Rica, d'Équateur, du Guatemala, du Honduras, du Mexique, du Panama, du Pérou et du Salvador, ainsi que des experts de la FAO, de Silvcarbon, de la GIZ, du CIRAD et du CNRS (Centre d'études sur les ressources naturelles). Renforcement des compétences en EA des arbres de 35 participants de dix institutions nationales différentes (Équateur, Panama, Paraguay) par le biais d'une formation organisée en Équateur (du 13 au 17 mai).
- Finalisation de la base de données sur les EA en Amérique latine, et élaboration des manuels pertinents en espagnol.
- Renforcement des capacités de 50 participants d'Afrique centrale, au cours d'un atelier organisé par la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC) et le Projet régional du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) de la Banque mondiale, à Yaoundé au Cameroun (avril).
- L'inventaire des EA de volume et de biomasse des arbres en Asie du Sud-Est a progressé, grâce à la coopération avec l'Institut de recherche forestière de Malaisie (FRIM), à Kepong (Malaisie).
- Renforcement des connaissances concernant la REDD+, les objectifs du Programme ONU-REDD et l'appui fourni aux pays par le Programme en matière de SNSF et de MRV, par le biais d'un atelier consacré à la REDD+ qui a rassemblé 30 personnes à l'Université d'Oxford (janvier).
- Publication de documents techniques et scientifiques sur différents thèmes :
 - [Current systematic carbon cycle observations and needs for implementing a policy-relevant carbon observing system](#) (Observations systématiques actuelles du cycle du carbone et nécessité de mettre en place un système d'observation du carbone conforme aux politiques en la matière)
 - [The full greenhouse gas \(GHG\) budget of Afrique: synthesis, uncertainties and vulnerabilities](#) (Budget complet de l'Afrique pour les gaz à effet de serre : synthèse, incertitudes et vulnérabilités)
 - [GlobAllomeTree: international platform for tree AEs to support volume, biomass and carbon assessment](#) (GlobAllomeTree : une plateforme internationale dédiée aux EA afin de soutenir l'évaluation du volume, de la biomasse et du carbone des arbres)

- Assessment of the progress made on REDD+ negotiations and exchange of experiences on NFMS and MRV at the Conference of the Parties to the UNFCCC (COP 18) in Doha (Évaluation des progrès réalisés dans le domaine des négociations sur la REDD+ et des échanges d'expériences sur les SNSF et la MRV lors de la Conférence des Parties à la CCNUCC (COP 18) de Doha), paru dans *Carbon Management* (avril 2013, Vol. 4, n° 2, p. 125-127).

Réalisation 1.2 : Élargissement des capacités nationales pour la mise en œuvre des fonctions de surveillance et de MRV.

Indicateur de réalisation	Situation initiale	Cible
Nombre de pays de l'ONU-REDD et d'administrations témoignant de capacités élargies d'innovation afin de satisfaire aux exigences de la CCNUCC concernant la définition d'un SNSF, les problématiques de la MRV et l'inventaire des GES.	12 pays membres de l'ONU-REDD ont reçu un appui pour se former aux SNSF et à la MRV de la REDD+ (dont l'inventaire national des GES) et chaque pays a rédigé au moins une communication nationale, comprenant un inventaire des GES.	À l'horizon 2014, 22 pays au total auront assimilé le savoir et les compétences acquis au cours des activités du Programme ONU-REDD et relatifs aux différents aspects des problématiques de SNSF et de MRV (dont l'inventaire des GES). On peut citer : l'aide au recueil de données, à l'analyse des inventaires forestiers et des méthodes de surveillance, aux plans d'action de MRV et à l'élaboration du SNSF.

Réalisation 1.2 : Bilan comparatif du premier semestre 2013

Dans les 28 pays partenaires du Programme ONU-REDD bénéficiant de l'adossement technique direct par l'intermédiaire du Programme national (14), de l'appui ciblé (13) ou de conseils techniques directs (1), les activités suivantes ont été réalisées :

En Amérique latine :

- Préparation du résultat du Programme national conjoint de la Colombie relatif à la MRV, au moyen d'une mission interinstitutionnelle de cadrage et de planification organisée à Bogotá (du 21 au 25 janvier).
- Révision et validation du plan de travail de la Bolivie lors d'un atelier à La Paz (mars).
- En Argentine, renforcement des connaissances sur le SNSF et une de ses composantes par le biais d'un appui ciblé continu (Buenos Aires, du 15 au 19 avril).
- Renforcement des capacités en Équateur sur la cartographie des variations du couvert forestier et sur l'évaluation de la précision des cartes et de la biomasse des forêts (mars), entraînant la définition des résultats préliminaires de la variation nette du couvert forestier pour 2008-2012. Capacités informatiques élargies concernant les données géospatiales, élaboration de la page Internet et du viseur de la MAE, amélioration de la coordination institutionnelle et renforcement des capacités d'inventaire des GES dans le secteur de l'agriculture, de la sylviculture et des autres modes d'utilisation des terres (AFOLU) grâce à l'amélioration de la coordination entre les initiatives de l'ONU-REDD et des projets CD-REDD, LECB (PNUD) et MICCA/MAGHG (FAO).
- Renforcement des capacités de cartographie des variations du couvert forestier au Paraguay (INFONA et SEAM, du 17 au 21 juin) et au Panama (ANAM, du 24 juin au 2 juillet).
- Au Mexique, enrichissement des connaissances sur les outils géospatiaux utilisés par les pays du Programme ONU-REDD par le biais de conseils techniques et de contributions sur demande auprès du projet Mexique-Norvège (Fortalecimiento de Capacidades REDD+ y Cooperación Sur-Sur).
- Création d'un réseau latino-américain des inventaires nationaux de GES (REDLA-INEGI), en vue d'une coopération Sud-Sud intrarégionale, avec le concours du programme LECB du PNUD. Formation de 50 participants de 6 pays partenaires de l'ONU-REDD sur les systèmes nationaux d'inventaire des GES, dans le cadre d'un atelier régional organisé au Chili sur le renforcement des capacités à satisfaire les exigences de la CCNUCC en matière de déclaration des GES.

En Asie-Pacifique :

- Renforcement des capacités concernant le système de classification de l'occupation des sols par la formation de l'administration forestière (20 participants) et par une consultation nationale sur les systèmes de classification des terres et forêts (35 participants) au Cambodge (mars).
- Création de rapports et de bases de données sur les EA et rédaction d'un article scientifique par les institutions nationales vietnamiennes, ainsi qu'au Bangladesh.

- Élaboration du plan de travail annuel du Programme national du Sri Lanka et achèvement du plan d'action de MRV par le biais de l'atelier de lancement du Programme ONU-REDD (du 3 au 8 juin).
- Formation sur le système de classification de l'occupation des sols et consultation nationale sur les systèmes de classification des terres et forêts : 35 participants au Bangladesh (mars).

En Afrique :

- Approbation du plan de travail du Programme national du Congo (janvier) et évaluation des capacités existantes en MRV, des mécanismes institutionnels et des lacunes (avril).
- En République-Unie de Tanzanie, renforcement des compétences en SNSF et MRV par la formation de 35 participants à Arusha (du 23 février au 6 mars); formulation d'équations allométriques et évaluation des lacunes lors d'une réunion d'experts à Dar-es-Salaam (du 30 avril au 6 mai) ; renforcement des synergies avec le projet NAFORMA de la FAO lors d'un atelier final (du 8 au 10 juin), avec notamment la présentation conjointe des résultats (analyse du carbone des sols, évaluation de la variation de l'occupation des terres) et la cartographie des avantages multiples par le PNUE, la FAO et les homologues nationaux.
- Amélioration de la collaboration au sein des institutions publiques et civiles de RDC : i) accord de la société civile de RDC pour soutenir l'inventaire forestier national (du 26 mai au 6 juin), ii) déploiement coordonné de l'inventaire forestier préliminaire par le ministère de l'Environnement, l'AJCI/AJTF (Association japonaise des technologies forestières relevant de l'Agence japonaise de coopération internationale) et la WCS, et iii) tenue de discussions préliminaires au Fonds national pour la REDD+ concernant la deuxième phase d'investissement de la RDC.
- Amélioration des connaissances de participants africains sur les systèmes nationaux d'inventaire des GES grâce à un webinaire coanimé par le programme LECB du PNUD et l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis (EPA).

Résultat 2 : Des systèmes de gouvernance nationale fiables et ouverts à tous sont instaurés afin de mettre en œuvre la REDD+.

Indicateur du résultat	Situation initiale	Cible
Pourcentage des stratégies, feuilles de route et documents de phase 2 de la REDD+ dont l'élaboration a été ouverte à tous et qui ont proposé de solides dispositifs juridiques, institutionnels et fiduciaires.	Le Programme ONU-REDD n'a participé activement qu'à l'élaboration de deux propositions de phase 2 (celles du Viet Nam et de la RDC), et la fiabilité des sections consacrées à la gouvernance dans les stratégies nationales de REDD+ n'a pas été appréciée de façon systématique.	À l'horizon 2014, 50 % des stratégies, feuilles de route et documents de phase 2 appuyés par le Programme ONU-REDD sont jugés convaincants sur le sujet de la gouvernance et ont été élaborés de façon participative.

Réalisation 2.1 : Des systèmes fiables, inclusifs et placés sous le contrôle des pays, permettant l'analyse, l'évaluation et la prise en compte des enjeux de la gouvernance ainsi que le recueil et le partage des données sur la gouvernance.

Indicateur de réalisation	Situation initiale	Cible
a. Nombre de pays de l'ONU-REDD qui ont entrepris une évaluation participative de la gouvernance (EPG) – livrant les analyses à partir desquelles seront abordés les enjeux de la gouvernance – ou fournissent et mettent à jour de façon systématique les données de gouvernance relatives à la REDD+, et ont intégré	a. L'EPG pour la REDD+ est d'abord pilotée par 4 pays partenaires de l'ONU-REDD. La plupart des autres pays de l'ONU-REDD ne disposent pas d'un plan cohérent permettant de traiter les questions de gouvernance relatives à leur stratégie de REDD+, et ne recueillent et diffusent que trop rarement les données sur la	a. Les 4 pays responsables de l'EPG pour la REDD+ ont formulé et intégré des recommandations sur la gouvernance. b. 4 pays ont pris en compte l'EPG dans les volets correspondants du système national d'information sur les garanties (SIG). c. Au moins 3 nouvelles EPG sont lancées.

<p>les recommandations concernant la gouvernance dans les processus de planification de la REDD+.</p> <p>b. Nombre de pays dans lesquels l'EPG est prise en compte dans les volets correspondants du système national d'information sur les garanties.</p> <p>c. Nombre de pays qui se sont préparés à l'EPG à partir d'analyses initiales.</p>	<p>gouvernance, et pas de façon régulière.</p> <p>b. Parmi ces pays, aucun n'a à ce jour intégré les résultats au système d'information sur les garanties.</p> <p>c. Une certaine défiance existe souvent à l'encontre des données sur la gouvernance produites par les acteurs gouvernementaux et communiquées à la société civile et aux communautés locales, et inversement. Actuellement, les systèmes nationaux d'information sur les garanties sont peu aboutis, voire inexistant, et les données sur la gouvernance susceptibles d'être prises en compte sont rares.</p>	
---	---	--

Réalisation 2.1 : Bilan comparatif du premier semestre 2013

Concernant l'indicateur a :

- La systématisation de la fourniture et de la mise à jour de données sur la gouvernance s'est améliorée grâce à deux ateliers de formation sur les décisions conjointes et la planification et sur les aspects méthodologiques du recueil de données sur la gouvernance, organisés à Lam Dong, Viet Nam (avril et juin). Organisation d'un atelier au cours duquel les priorités ont été définies, des indicateurs ont été ébauchés et des formations ont été dispensées sur les indicateurs et les méthodes de recueil des données à Calabar, Nigéria (janvier).
- Des conseils pratiques sur le déroulement d'une EPG, ainsi que des conseils concernant les méthodes et procédés de recueil de données sur la gouvernance forestière, sont en cours d'élaboration par des praticiens nationaux. Le deuxième document est le fruit d'une collaboration avec le Programme des forêts (PROFOR), la GIZ, l'Institut forestier européen (EFI), le World Resources Institute et le FERN.

Concernant l'indicateur b :

- Deux pays (Équateur et Indonésie) ont commencé à explorer et à planifier une EPG afin d'en tenir compte dans les volets correspondants de leur système national d'information sur les garanties.

Concernant l'indicateur c :

- Les recommandations sur la gouvernance émises par l'EPG indonésienne ont été intégrées au processus national de préparation à la REDD+, et des données de référence rigoureuses sur la gouvernance, issues de l'EPG, sont à la disposition des parties prenantes nationales. Les données de l'EPG ont été présentées en Indonésie le 25 juin. Le rapport est disponible [ici](#) et la synthèse [ici](#).
- Préparation de l'EPG en Équateur et au Nigéria : en Équateur, conclusion d'un accord pour que le processus d'évaluation contribue directement, pleinement et exclusivement au SIG national ; au Nigéria, hiérarchisation des questions de gouvernance et définition des premiers indicateurs, d'une structure organisationnelle de l'EPG et d'une feuille de route pour la poursuite du processus, décidées d'un commun accord par les parties prenantes étatiques et fédérales lors d'un atelier organisé à Calabar, État de Cross River.

Réalisation 2.2 : Renforcement de la mise en œuvre nationale de la préparation à la REDD+ grâce à l'appui du Programme national

<p>Indicateur de réalisation</p> <p>a. Pourcentage de pays dotés d'un Programme national ou bénéficiaires d'un appui ciblé, ayant fait une demande d'adossement politique et technique qui a été satisfaite.</p> <p>b. Pourcentage de pays dépourvus de Programme national ou d'appui ciblé recevant un premier appui (au moins une mission technique ou de conseil).</p>	<p>Situation initiale</p> <p>a. Près de 60 % de pays ayant demandé une assistance l'ont reçue par l'intermédiaire de l'ONU-REDD local ou de missions conjointes.</p> <p>b. 70 % des pays partenaires de la REDD+ dépourvus de Programme national ont bénéficié d'au moins une mission technique ou de conseil de l'ONU-REDD.</p>	<p>Cible</p> <p>a. 80 % des pays ayant demandé une assistance la reçoivent effectivement.</p> <p>b. 80 % des pays sans Programme national accueillent au moins une mission technique ou de conseil.</p>
--	---	--

Réalisation 2.2 : Bilan comparatif du premier semestre 2013

Concernant l'indicateur a :

- Sur les 32 pays partenaires d'ONU-REDD dotés d'un Programme national ou bénéficiant d'un appui ciblé, 22 pays (soit 69 %) ont accueilli une mission d'appui ou une réunion avec des conseillers techniques ou politiques, selon leur demande. Outre le suivi et l'adossement de la mise en œuvre des Programmes nationaux, cet appui a joué un rôle crucial sur plusieurs fronts : achèvement du programme de phase 2 au Viet Nam ; progression de la coordination et des dispositifs pour le Fonds national de la RDC ; organisation des travaux d'élaboration d'une feuille de route pour la préparation à la REDD+ au Myanmar ; élaboration du Programme national de la Colombie ; préparation de l'évaluation du Programme national de la Tanzanie ; et finalisation de la proposition de préparation à la REDD+ (R-PP) du Bhoutan en vue de sa présentation au Fonds de Partenariat pour le carbone forestier (FCPF).

Concernant l'indicateur b :

- Sur les 15 pays partenaires restants d'ONU-REDD, c'est-à-dire ceux ne disposant ni d'un Programme national ni d'un appui ciblé, deux pays (13 %), à savoir l'Éthiopie et le Honduras, ont accueilli à leur demande une mission ou une réunion avec des conseillers politiques et techniques. Au Honduras, par exemple, cela a permis de coordonner l'appui d'ONU-REDD avec le financement du R-PP par le FCPF.

Réalisation 2.3 : Les cadres juridiques relatifs aux forêts sont analysés et consolidés afin de mettre en œuvre les programmes et stratégies de REDD+ au niveau national.

<p>Indicateur de réalisation</p> <p>a. Nombre de pays de l'ONU-REDD ayant évalué leurs cadres juridiques relatifs aux forêts et aux terres afin de mettre en œuvre les programmes et stratégies de REDD+.</p> <p>b. Nombre de pays de l'ONU-REDD entreprenant des réformes juridiques pour la mise en œuvre de la REDD+.</p>	<p>Situation initiale</p> <p>a. 5 pays ont reçu des conseils juridiques et un appui législatif ciblé de l'ONU-REDD pour la mise en œuvre des programmes et stratégies de la REDD+ dans le pays, mais n'ont pas pris les mesures pour analyser ou consolider les cadres juridiques.</p> <p>b. Les pays de l'ONU-REDD en sont aux prémices des réformes juridiques.</p>	<p>Cible</p> <p>a. À l'horizon 2014, au moins 8 pays ont pris les mesures nécessaires pour analyser et consolider les cadres juridiques en vue de la mise en œuvre nationale des programmes et stratégies de la REDD+.</p> <p>b. Au moins 3 pays ont entrepris les réformes juridiques nécessaires pour la mise en œuvre de la REDD+.</p>
---	--	--

Réalisation 2.3 : Bilan comparatif du premier semestre 2013

Concernant l'indicateur a :

- Identification des recommandations et des options de réformes juridiques avec les homologues nationaux au Kenya et par des processus de consultation en RDC, en

application des conseils et des contributions techniques de l'appui ciblé.

- La planification de l'évaluation du cadre juridique des forêts a commencé au Guatemala et au Honduras, avec un intérêt particulier pour la REDD+, le changement climatique et le paiement des services fournis par les écosystèmes (PES).
- L'accès aux informations techniques sur les questions juridiques et foncières s'est amélioré avec la réalisation des publications suivantes :
 - i) « Addressing Tenure for successful REDD+: Analysis of opportunities and options » (Prise en compte des régimes fonciers pour une REDD+ réussie : analyse des possibilités et des options à disposition), avec notamment un chapitre analysant les cadres juridiques relatifs au PES, aux droits du carbone, aux droits fonciers et proposant des options de réformes juridiques ;
 - ii) ébauche d'un document juridique consacré à une analyse comparée de la législation sur les changements climatiques et la REDD+ ;
 - iii) préparation des documents de référence et d'une présentation sur « les droits du carbone, considération essentielle des régimes fonciers pour la REDD+ » ;
 - iv) rédaction d'articles pour la lettre d'information sur le Programme ONU-REDD présentant les derniers développements de la préparation juridique de la REDD+ dans les pays ; et
 - v) lancement d'une publication juridique sur les enseignements tirés au Mexique, en Zambie et au Viet Nam.
- Élaboration d'une approche conceptuelle de la préparation juridique afin de faciliter la coordination entre les organismes et les partenaires (tels que Globe ou Climate Focus).

Concernant l'indicateur b :

- Les pays de l'ONU-REDD en sont encore aux prémices des réformes juridiques. Ils se familiarisent avec les problématiques et les options possibles grâce à l'appui du Programme et envisagent des réformes juridiques, mais ils n'ont pas encore commencé à légiférer. En tout état de cause, l'élaboration de textes législatifs prend souvent de longues années en raison de la complexité du thème de la REDD+.

Réalisation 2.4 : Les capacités nationales sont renforcées en vue des paiements axés sur la performance et dans l'optique de systèmes de partage des avantages (SPA) ouverts à tous.

Indicateur de réalisation	Situation initiale	Cible
<p>a. Nombre de pays ONU-REDD dotés de structures financières adaptées et bien définies (plans nationaux de REDD+ ou autres mécanismes) afin de gérer le financement de la REDD+ conformément aux priorités de la stratégie de REDD+ et aux normes internationales.</p> <p>b. Nombre de pays ayant défini des systèmes de partage des avantages (prévoyant notamment des incitations positives non monétaires) conformes aux critères ONU-REDD (équité, transparence, processus ouvert à tous, mécanisme de réclamation).</p>	<p>a. Deux pays ONU-REDD (le Viet Nam et la RDC) sont en phase de conception d'une architecture financière nationale.</p> <p>b. Si des travaux ont été menés pour élaborer un système de partage des avantages et bien que certains systèmes existants puissent être adaptés (en Équateur, au Viet Nam, au Costa Rica, au Mexique, en Indonésie, en RDC), aucun pays ONU-REDD ne dispose d'un SPA national pour la REDD+ finalisé ou en test.</p>	<p>a. Au moins 5 pays possèdent des structures financières bien définies leur permettant de recevoir et de gérer le financement de la REDD+.</p> <p>b. Au moins 5 pays possèdent des systèmes de partage des avantages pour la distribution des financements de REDD+.</p>

Réalisation 2.4 : Bilan comparatif du premier semestre 2013

Concernant l'indicateur a :

- L'élaboration des textes fondateurs du Fonds national pour la REDD+ a progressé en RDC, avec l'élaboration du plan d'investissement et du Manuel des opérations, grâce à la collaboration des ministères des Finances et de l'Environnement.
- Finalisation du document de programme de phase 2 au Viet Nam en vue de sa signature (juillet).
- Partage des leçons et des expériences acquises au cours de la conception financière du Fonds pour la REDD+ et le climat (Brésil, Colombie, Éthiopie, Indonésie, RDC, Viet Nam) par le biais de mécanismes d'échange des connaissances Sud-Sud comprenant des ateliers, des vidéoconférences et des documents communs, sous la houlette conjuguée du PNUD et de la Banque mondiale. Après un premier atelier tenu à Bonn (mai), partage de documents et réalisation d'une étude d'évaluation des besoins (juin).
- Avancées des structures financières dans les pays d'Amérique latine, grâce à la sensibilisation des points de contact pour la REDD+ aux questions de financement de l'initiative et à une évaluation informelle de leurs besoins, via deux webinaires en espagnol (24 avril et 8 mai) dont l'un était organisé conjointement avec l'Initiative de collaboration du Programme des Nations Unies pour l'environnement avec le secteur financier (UNEP FI).
- Finalisation d'un document d'orientation sur le financement de la REDD+ destiné à servir de référence aux activités d'appui dans les pays.

Concernant l'indicateur b :

- La définition d'un système de partage des avantages a progressé au Kenya avec l'analyse des leçons tirées de l'approche par projet.
- Le processus de conception d'un Fonds pour une économie verte résiliente face au changement climatique a progressé en Éthiopie.
- Rassemblement de conclusions sur le partage des avantages au moyen de consultations des parties prenantes et d'une étude des expériences nationales et internationales.
- Consolidation de l'expertise technique au Pérou avec le recrutement de consultants en vue d'une analyse de la structure de partage des avantages.

Réalisation 2.5 : Les politiques et mesures applicables à la gestion durable des forêts sont identifiées et promues au niveau national.

Indicateur de réalisation	Situation initiale	Cible
Nombre de pays ONU-REDD mettant en œuvre et promouvant de meilleures pratiques de gestion durable des forêts (GDF) dans le contexte de la recherche de solutions pour l'atténuation et l'adaptation.	Si certains travaux ont d'ores et déjà été lancés, aucun pays du Programme ONU-REDD n'a mis en œuvre la GDF dans le contexte de la REDD+.	D'ici 2014, 3 pays ont mis en œuvre et valorisé de meilleures pratiques de gestion durable des forêts dans le contexte de la recherche de solutions pour l'atténuation et l'adaptation, ainsi que des synergies entre la REDD+ et la FLEGT (Application de la législation forestière, gouvernance et échanges commerciaux).

Réalisation 2.5 : Bilan comparatif du premier semestre 2013

- Amélioration de l'accès aux connaissances nationales en matière de gestion durable des forêts, grâce à des études nationales sur les liens entre REDD+ et FLEGT au Cameroun, au Ghana, au Libéria et en République Centrafricaine.
- Partage régulier d'informations entre les processus et les parties prenantes de la REDD+ et du projet FLEGT dans le contexte de la coordination transversale, par le biais de la définition d'activités de sensibilisation aux domaines techniques communs aux deux initiatives, avec les parties prenantes au Cameroun et au Ghana.

Réalisation 2.6 : Les risques de corruption liés à la REDD+ sont évalués et prévenus.

Indicateur de réalisation	Situation initiale	Cible
a. Nombre de pays ONU-REDD finalisant des évaluations des risques de corruption et des analyses politiques de l'économie ainsi que des	a. Huit pays ONU-REDD ont lancé des évaluations des risques de corruption dans le cadre de leur EPG ou de l'appui ciblé spécifique, et un pays	a. Douze pays finalisent leurs évaluations des risques de corruption et leurs plans de renforcement des capacités.

<p>plans de renforcement des capacités afin d'atténuer les risques.</p> <p>b. Nombre de pays intégrant les résultats des évaluations des risques et des renforcements des capacités dans leurs stratégies nationales de REDD+, leurs feuilles de route ou leurs Programmes nationaux ONU-REDD.</p>	<p>(Viet Nam) a élaboré une proposition pour lutter contre la corruption dans sa proposition de phase 2.</p> <p>b. Aucun pays n'a intégré la lutte contre la corruption dans son document de Programme national ONU-REDD.</p>	<p>b. Le même nombre de pays que dans la rubrique <i>a</i> intègre les résultats des évaluations des risques de corruption et des plans de renforcement des capacités dans leurs activités de préparation.</p>
---	--	---

Réalisation 2.6 : Bilan comparatif du premier semestre 2013

Concernant l'indicateur a :

- Une évaluation des risques de corruption (ERC) liés à la REDD+ a été réalisée aux Philippines et au Pérou avec l'aide du document UN-REDD Guidance on REDD+ Corruption Risk Assessment (Conseils de l'ONU-REDD pour l'évaluation des risques de corruption liés à la REDD+). L'évaluation du Kenya est achevée à 80 %.

Concernant l'indicateur b :

- Des groupes consultatifs multipartites ont été créés dans le cadre des travaux sur l'intégrité de la REDD+ au Bangladesh et au Népal. Ces deux pays ont bénéficié de missions d'adossement.
- Les problèmes de transparence et de responsabilité ont été mis en lumière lors de la présentation des résultats de l'EPG en Indonésie (voir plus haut la réalisation 2.1).

Contribution aux indicateurs a et b : un atelier régional intitulé « Prévenir la corruption liée à la REDD+ peut consolider la réalisation des objectifs sociaux et environnementaux de l'initiative » a été organisé à Lima, au Pérou. Réunissant des spécialistes de la REDD+ et de la lutte contre la corruption des administrations et de la société civile, l'atelier a formé 60 participants de six pays d'Amérique latine (dont la moitié de femmes) aux risques de corruption liés à la REDD+. Développement d'une formation à partir d'une enquête régionale anonyme ayant contribué à sensibiliser l'opinion publique et à évaluer quantitativement les perceptions régionales relatives aux risques de corruption liés à la REDD+. L'intégration de la transparence et de la responsabilité dans les R-PP de la Colombie et du Honduras s'est également intensifiée à la suite d'un atelier. L'atelier a incité une organisation régionale autochtone, la COICA (Coordination des organisations indigènes du bassin amazonien), à consacrer une session de son assemblée régionale à la lutte contre la corruption en avril. L'appui technique et financier d'ONU-REDD a également permis d'informer une centaine d'autres peuples autochtones sur les risques de corruption et sur le rôle qu'ils peuvent jouer pour l'empêcher.

La sensibilisation et la mobilisation des parties prenantes concernant certains risques de corruption ont progressé grâce à un débat électronique sur les risques de corruption liés à la REDD+ et à la gouvernance locale qui a été visionné par plus de 6 000 personnes et a reçu 39 contributions importantes (un record pour un débat électronique animé par l'ONU-REDD). La discussion servira de base à un document d'orientation. Le rapport sur la liberté d'information dans la REDD+, disponible en trois langues, a été téléchargé plus de 3 500 fois à partir de plusieurs sites d'ONU-REDD et mentionné sur sept sites Internet mondiaux et nationaux. Une vidéo d'animation publique sur la lutte contre la corruption et la REDD+ a été lancée lors de la dixième réunion du Conseil d'orientation à Lombok, en Indonésie (26 et 27 juin), et deux pays ont fait part de leur intérêt pour une adaptation à leur public national.

Réalisation 2.7 : Renforcement des capacités des institutions en matière de régime foncier des terres (afin de lutter aussi contre les facteurs du déboisement et de la dégradation des forêts).

<p>Indicateur de réalisation Nombre de pays ONU-REDD portant au niveau défini/convenu leurs capacités de gouvernance sur le régime foncier des terres.</p>	<p>Situation initiale Le renforcement des capacités pour la gouvernance du régime foncier des terres commence à peine dans les pays ONU-REDD.</p>	<p>Cible D'ici 2014, 3 pays ont porté au niveau défini/convenu leur capacité de gouvernance du régime foncier des terres.</p>
<p>Réalisation 2.7 : Bilan comparatif du premier semestre 2013</p>		
<ul style="list-style-type: none"> • L'accès aux informations permettant de renforcer les capacités en matière de régimes fonciers s'est amélioré grâce aux « Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale », présentées lors de la consultation des experts, à Rome, qui a rassemblé plus de 60 participants, parmi lesquels 11 représentants de pays ONU-REDD d'Asie-Pacifique, d'Amérique centrale et d'Afrique, des représentants d'OSC et de peuples autochtones, des experts en régimes fonciers et en REDD+ d'organisations internationales, ainsi que des organismes de l'ONU/ONU-REDD et la Banque mondiale. Ces directives ont été adoptées par tous les pays ONU-REDD lors de la conférence de la FAO, en avril. • Renforcement de la compréhension des problématiques de la REDD+ en lien avec la réforme des régimes fonciers dans le cadre du développement national élargi, par le biais de deux ateliers régionaux de sensibilisation aux Directives volontaires de la FAO en Asie et en Amérique latine auxquels ont participé les points de contact ONU-REDD de 19 pays. Un rapport a également été élaboré et d'autres activités réalisées au cours du premier semestre. • Renforcement des capacités d'analyse avec la production et la révision par les organismes d'un projet de document : « Addressing Tenure for successful REDD+: Analysis of opportunities and options » (Prise en compte des régimes fonciers pour une REDD+ réussie : analyse des possibilités et des options à disposition). 		
<p>Réalisation 2.8 : Les stratégies de REDD+ sont favorables à l'égalité des sexes et les femmes participent effectivement aux systèmes nationaux de REDD+.</p>		
<p>Indicateur de réalisation a. Nombre de pays intégrant des activités promouvant la participation effective et les décisions des femmes dans leur Programme national ONU-REDD et leurs plans de travail, stratégies nationales de REDD+ et autres activités appuyées par ONU-REDD. b. Nombre de pays employant des outils (analyses sexospécifiques, suivi et évaluation favorables à l'égalité, budgétisation tenant compte des disparités entre les sexes...) afin que leur Programme national ONU-REDD et leurs plans de travail, stratégies nationales de REDD+ et autres activités appuyées par ONU-REDD prennent en compte les disparités entre les sexes.</p>	<p>Situation initiale a. Environ 2 à 4 pays ont entrepris d'importantes activités avec l'appui de l'ONU-REDD afin de renforcer la participation effective des femmes et leurs décisions dans les processus de préparation de la REDD+. b. Rares sont les informations et les données probantes sur cette question dans la REDD+, mais elle suscite davantage d'intérêt que les années précédentes.</p>	<p>Cible a. Au moins 6 pays, dont deux recevant un appui ciblé, ont intégré les principes d'égalité des sexes et des activités d'autonomisation des femmes dans leurs systèmes nationaux de REDD+ et dans d'autres activités appuyées par l'ONU-REDD. b. Six pays appliquent des outils d'analyse sexospécifique pour garantir que leurs Programmes nationaux REDD et les autres activités appuyées par l'ONU-REDD prennent en compte les disparités entre les sexes.</p>
<p>Réalisation 2.8 : Bilan comparatif du premier semestre 2013</p>		
<p>Concernant l'indicateur a :</p>		
<ul style="list-style-type: none"> • Fourniture de conseils techniques et d'un appui à l'intégration des principes d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes dans les processus de préparation 		

à la REDD+ en Équateur, en Indonésie, au Pérou, en RDC, au Suriname et au Viet Nam.

- Définition d'une méthodologie de recherche commune en vue d'une étude sur les sexospécificités et la gestion des ressources naturelles (GRN) financée par la FAO et mise en œuvre par le RECOFTC (*Center for People and Forests*), en collaboration pour l'Asie et le Pacifique avec le PNUD, le réseau WOCAN (Women Organizing for Change in Agriculture and Natural Resource Management), le projet LEAF financé par USAID et le RECOFTC. Les bonnes pratiques existantes et des recommandations pour la recherche ont été rassemblées dans un rapport d'étude exploratoire. La méthodologie commune a été appliquée à deux activités de recherche nationales ayant débuté au Cambodge et au Sri Lanka, et à l'étude LEAF lancée aux Philippines.

Concernant l'indicateur b :

- Meilleure disponibilité d'outils sur les sexospécificités : parution prochaine d'un document d'orientation de l'ONU-REDD sur une REDD+ prenant en compte les disparités entre les sexes ; présentation d'informations sur les expériences du Programme en matière d'intégration de l'égalité des sexes lors de la journée thématique Genre du Partenariat pour les forêts du bassin du Congo (PFBC), organisée à l'occasion de la douzième réunion des partenaires du PFBC à Douala, Cameroun (du 18 au 20 mars) ; et présentation d'informations lors de la séance d'échange d'information et de connaissances de la dixième réunion du Conseil d'orientation.

Résultat 4 : Les peuples autochtones, les communautés locales, les organisations de la société civile et les autres parties prenantes prennent une part effective aux décisions et à l'élaboration de stratégies sur la REDD+, ainsi qu'à leur mise en œuvre, au niveau national et international.

Indicateur du résultat	Situation initiale	Cible
Nombre de pays disposant d'activités et de mécanismes permettant aux peuples autochtones, aux communautés locales, aux OSC et aux autres parties prenantes de prendre une part effective aux décisions ainsi qu'à l'élaboration et à la mise en œuvre des stratégies de REDD+.	17 pays disposent d'activités et de mécanismes permettant aux peuples autochtones, aux communautés locales, aux OSC et aux autres parties prenantes de prendre une part effective aux décisions ainsi qu'à l'élaboration et à la mise en œuvre des stratégies de REDD+.	À l'horizon 2014, le nombre de pays disposant d'activités et de mécanismes permettant aux peuples autochtones, aux communautés locales, aux OSC et aux autres parties prenantes de prendre une part effective aux décisions ainsi qu'à l'élaboration et à la mise en œuvre des stratégies de REDD+ aura augmenté de 10 %.

Réalisation 4.1 : Les peuples autochtones, les communautés locales, les organisations de la société civile et les autres parties prenantes concernées sont informés des processus, politiques et activités REDD+ nationaux et internationaux.

Indicateur de réalisation	Situation initiale ⁷	Cible
<p>a. Pourcentage d'augmentation des organisations de parties prenantes d'ONU-REDD concernées ayant bénéficié des activités d'information sur la REDD+ (ateliers, formations) au niveau international.</p> <p>b. Pourcentage d'augmentation des organisations de parties prenantes concernées au niveau national, dans les pays partenaires</p>	<p>a. Environ 130 organisations de parties prenantes concernées au niveau international ont été associées aux activités d'information sur la REDD+.</p> <p>b. Au moins 330 organisations de parties prenantes concernées au niveau national dans les pays partenaires bénéficiant de Programmes nationaux ONU-REDD ou d'activités d'appui ciblé</p>	<p>a. Augmentation de 20 % du nombre des réseaux internationaux et régionaux de peuples autochtones et de la société civile associés à des processus internationaux qui sont informés de la REDD+ via des ateliers et des formations.</p> <p>b. Augmentation de 20 % du nombre de peuples autochtones, d'organisations de la société civile et de réseaux nationaux qui sont pleinement informés sur la REDD+, dans chaque pays doté d'un Programme national ONU-REDD.</p>

⁷ Situation initiale à compléter lors de la finalisation du cadre de suivi.

dotés de Programmes nationaux ONU-REDD, qui ont été pleinement informées sur la REDD+ grâce aux activités du Programme.	ont été pleinement informées sur la REDD+ grâce aux activités du Programme.	
Réalisation 4.1 : Bilan comparatif du premier semestre 2013		
Concernant l'indicateur a :		
<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités des représentants des peuples autochtones du bassin amazonien concernant l'approche de l'ONU-REDD en matière de participation des parties prenantes et de consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause (FPIC), à l'occasion de la réunion annuelle de la COICA (avril). • Fourniture des Lignes directrices de l'ONU-REDD sur le FPIC à 50 représentants des peuples autochtones et des OSC lors d'un événement parallèle dédié de la douzième session de l'Instance permanente de l'ONU sur les questions autochtones (mai). • Atelier sur les enseignements à tirer des principes sociaux et environnementaux, organisé avec les représentants des peuples autochtones et des OSC en Asie-Pacifique (mars). 		
Concernant l'indicateur b :		
<ul style="list-style-type: none"> • Les parties prenantes nationales des peuples autochtones et des OSC ont été informées sur la REDD+, sur les approches et les conseils en matière de participation des parties prenantes et sur les lignes directrices de l'ONU-REDD pour un FPIC dans neuf pays (Cambodge, Colombie, Côte d'Ivoire, îles Salomon, Myanmar, Nigéria, Pérou, République du Congo et Sri Lanka). 		
Réalisation 4.2 : Les principes, lignes directrices et procédures concernant la participation des parties prenantes aux processus REDD+ nationaux et internationaux sont élaborés dans le cadre de consultations ouvertes.		
Indicateur de réalisation Nombre d'orientations et d'outils fournis aux pays ONU-REDD dans un format adéquat.	Situation initiale Élaboration d'orientations conjointes FCPF/ONU-REDD pour la mobilisation des parties prenantes.	Cible Au moins un autre ensemble d'orientations concernant les principaux aspects du FPIC et/ou de la réclamation est fourni dans les langues principales, avec les outils complémentaires, à tous les pays recevant un appui direct du Programme ONU-REDD.
Réalisation 4.2 : Bilan comparatif du premier semestre 2013		
Les Lignes directrices de l'ONU-REDD sur le FPIC et son Supplément juridique sont achevés, proposés en anglais, en français et en espagnol et diffusés dans les pays partenaires. Des lignes directrices relatives à la consolidation des mécanismes nationaux de réclamation sont en préparation.		
Réalisation 4.3 : Mise en œuvre de pratiques et d'orientations pour la mobilisation effective des parties prenantes avec le soutien des pays REDD+.		
Indicateur de réalisation a. Pourcentage des pays partenaires dotés de plans de travail, de stratégies nationales de REDD+ et d'autres activités appuyées par l'ONU-REDD qui démontrent l'adoption et l'application des Directives concernant l'engagement des parties prenantes, ainsi que des outils connexes,	Situation initiale ⁸ a. Les Directives concernant l'engagement des parties prenantes, élaborées conjointement par le FCPF et l'ONU-REDD, sont appliquées dans 17 pays dans le cadre de l'élaboration et de la mise en œuvre du Programme national et de la R-PP, mais leur application n'est pas	Cible a. Au moins 60 % des pays dotés de Programmes nationaux ONU-REDD ou bénéficiant de l'appui ciblé mènent des activités appuyant la mise en œuvre des directives conjointes du FCPF et de l'ONU-REDD concernant l'engagement des parties prenantes, le FPIC et les mécanismes de réclamation.

⁸ Situation initiale à compléter lors de la finalisation du cadre de suivi.

notamment des procédures de FPIC et de réclamation.	<p>systematique.</p> <p>b. 38 % des pays partenaires mènent des activités d'appui aux mécanismes de FPIC et de réclamation.</p>	b. Au moins 20 % des pays dotés de Programmes nationaux ONU-REDD mènent des activités appuyant la mise en œuvre du FPIC et des mécanismes de réclamation.
b. Pourcentage des pays partenaires menant des activités afin d'appuyer la mise en œuvre des mécanismes de FPIC et de réclamation.		

Réalisation 4.3 : Bilan comparatif du premier semestre 2013

Concernant l'indicateur a :

- Les activités de mise en œuvre des directives concernant l'engagement des parties prenantes ont ciblé l'engagement précoce des parties prenantes de la REDD+ dans cinq pays (Colombie, Côte d'Ivoire, Honduras, Myanmar et Pérou). Fourniture d'un appui direct à un pays afin d'élaborer des directives nationales relatives à l'engagement des parties prenantes (Îles Salomon).

Concernant l'indicateur b :

- Lancement d'activités d'appui à l'élaboration de directives nationales concernant le FPIC dans deux pays (PNG et Viet Nam) ; réalisation d'activités d'appui à l'évaluation des mécanismes nationaux de réclamation existants dans un pays (Cambodge) ; organisation d'un atelier de renforcement des capacités en février en vue de la création de plans de mise en œuvre du FPIC dans six pays d'Amérique latine et des Caraïbes (Équateur, Honduras, Mexique, Panama, Paraguay, Pérou) ; démarrage des premières activités d'élaboration d'une feuille de route pour le FPIC dans deux pays (Équateur et Paraguay) ; échange des apprentissages Sud-Sud sur le FPIC dans trois provinces d'Indonésie (juin) afin de soutenir une mise en œuvre concrète du FPIC à partir des activités pilotes menées dans ce domaine par l'ONU-REDD dans le Sulawesi central ; organisation d'un atelier de renforcement des capacités sur les mécanismes nationaux de réclamation dans un pays (Paraguay) ; renforcement des capacités en matière de systèmes de réclamation par le biais d'un webinaire sur les mécanismes nationaux de réclamation organisé pour quatre pays (Honduras, Panama, Paraguay et Suriname).

Réalisation 4.4 : Appui aux parties prenantes pour qu'elles participent aux processus REDD+ nationaux et internationaux et pour qu'elles les influencent.

Indicateur de réalisation	Situation initiale	Cible
<p>a. Pourcentage des pays dotés de Programmes nationaux ONU-REDD dont les mécanismes effectifs de mobilisation (forums de parties prenantes, groupes de travail techniques, comités directeurs décisionnaires) ont été élaborés de façon inclusive.</p> <p>b. Pourcentage d'augmentation du nombre d'organisations de parties prenantes appuyées par le Programme ONU-REDD afin de participer aux processus internationaux de REDD+.</p>	<p>a. 16 pays dotés de Programmes nationaux de longue date ont élaboré des plans pour la mobilisation des parties prenantes et/ou possèdent des mécanismes décisionnels au niveau national qui associent les principales parties prenantes, et ont expérimenté des activités pour la mobilisation des parties prenantes.</p> <p>b. Plus de 15 peuples autochtones et réseaux d'OSC ont participé aux principaux processus de REDD+ et aux réunions à l'échelle régionale et internationale en 2011-2012 (y compris les réunions du Conseil d'orientation).</p>	<p>a. Au moins 80 % des pays dotés de Programmes nationaux ONU-REDD possèdent des mécanismes concrets pour intégrer les parties prenantes aux processus nationaux de REDD+, notamment pour qu'elles soient représentées dans les comités directeurs décisionnaires.</p> <p>b. Augmentation de 20 % des parties prenantes des réseaux régionaux et internationaux pour les peuples autochtones et la société civile qui participent aux processus internationaux de REDD+.</p>

Réalisation 4.4 : Bilan comparatif du premier semestre 2013

Concernant l'indicateur a :

- Consolidation des mécanismes de représentation nationale des peuples autochtones et des OSC dans cinq pays grâce à un appui direct (processus d'autosélection des peuples autochtones au Cambodge ; plateformes multipartites sur la REDD+ en Équateur, au Panama et au Paraguay ; plateforme des peuples autochtones sur les changements climatiques au Honduras).
- Renforcement des capacités de représentation des peuples autochtones et des OSC en vue de leur participation directe aux décisions nationales dans six pays (Colombie, Côte d'Ivoire, Myanmar, Pérou, RDC et République du Congo).

Concernant l'indicateur b :

- Appui fourni à la COONAPIP (Coordination nationale des peuples autochtones du Panama) pour qu'elle présente son point de vue sur les problèmes liés à la mobilisation des parties prenantes au Panama lors de la dixième réunion du Conseil d'orientation du Programme ONU-REDD. Les représentants des peuples autochtones et des OSC d'Amérique latine et des Caraïbes au Conseil d'orientation ont bénéficié d'un soutien pour participer à un atelier de renforcement des capacités au Pérou en février, pour créer des plans de mise en œuvre du FPIC exécutés dans six pays de la région et pour mener à bien une mission d'étude au Panama à la suite des plaintes formulées par la COONAPIP à l'encontre du Programme.

Réalisation 4.5 : Engagement du secteur privé dans la préparation de la REDD+ et large consensus des parties prenantes sur l'engagement du secteur privé.

Indicateur de réalisation	Situation initiale	Cible
Nombre de pays partenaires de l'ONU-REDD dotés i) de plans spécifiques pour l'engagement du secteur privé élaborés grâce à un processus consultatif.	Le Programme ONU-REDD n'a soutenu aucun pays sur la question de l'engagement formel du secteur privé dans le cadre de la planification de la REDD+.	Trois pays sont dotés de plans de travail sur la manière d'engager le secteur privé qui ont été élaborés à la suite d'une série de mobilisations actives avec les principales couches du secteur privé et avec un large éventail de parties prenantes concernées.

Réalisation 4.5 : Bilan comparatif du premier semestre 2013

Intensification des actions de sensibilisation sur l'engagement du secteur privé et formation d'un large consensus des parties prenantes à ce sujet grâce aux activités suivantes :

- Renforcement des connaissances sur le secteur privé, avec la production en anglais, en français et en espagnol d'un [document d'orientation](#) présentant le secteur privé, son importance pour la REDD+ et les moyens de l'influencer ; ce document a également servi de contributions à des sessions sur les forums dédiés au carbone en Afrique et en Amérique latine.
- Meilleure compréhension du point de vue du secteur privé concernant les garanties parmi les experts techniques de la REDD+ et les points de contact nationaux, par le biais d'une présentation organisée à Bangkok à l'occasion de l'atelier régional sur les garanties.
- Recherche des investissements susceptibles d'intéresser le secteur privé à la REDD+ et à l'économie verte et des moyens de lever les obstacles à l'investissement, par le biais d'une séance de travail en groupe lors du Symposium mondial sur la REDD+ dans une économie verte qui s'est tenu à Jakarta (du 19 au 20 juin).
- Ébauche d'un plan pour l'engagement des acteurs du secteur privé dans le processus de REDD+ du Panama, à la suite de la consultation des parties prenantes du gouvernement et du secteur privé.

Réalisation 4.6 : Les parties prenantes au sein des communautés participent et contribuent à la mise en œuvre des préparatifs de la REDD+ grâce aux interventions REDD+ à assise communautaire⁹.

⁹ La nouvelle réalisation 4.6 a été approuvée lors de la dixième réunion du Conseil d'orientation. Par conséquent, il n'y a aucune activité à signaler pour le premier semestre. Les paramètres de suivi sont en préparation.

Résultat 5. Les garanties sont appliquées et respectées et les avantages multiples de la REDD+ sont obtenus.

Indicateur du résultat	Situation initiale	Cible
Nombre de pays dotés de cadres ou feuilles de route afin d'appliquer et d'observer les garanties, de minimiser les risques sociaux et environnementaux et de renforcer les avantages, encadrés par les principes et critères sociaux et environnementaux de l'ONU-REDD.	En dehors de la conception initiale, peu d'éléments probants laissent à penser que les pays possèdent des feuilles de route ou des approches complètes destinées à appliquer et respecter les garanties.	À l'horizon 2014, au moins 4 pays partenaires du Programme ONU-REDD possèdent des cadres ou feuilles de route pour appliquer et respecter les garanties.

Réalisation 5.1 : Les pays mettent à profit les outils, les orientations et l'appui afin d'élaborer des approches pour tirer parti des avantages multiples.

Indicateur de réalisation	Situation initiale	Cible
<p>a. Nombre de pays partenaires de l'ONU-REDD mettant les outils et les analyses sur les avantages multiples à profit dans les décisions relatives à la REDD+.</p> <p>b. Nombre de nouveaux pays entreprenant une analyse des avantages multiples grâce aux outils et aux évaluations.</p>	<p>Bien que six pays aient lancé des évaluations des avantages multiples, les résultats n'ont pas encore été intégrés aux stratégies et décisions sur la REDD+.</p> <p>Remarque : les outils et les orientations élaborés portent, d'une part, sur la cartographie, les effets de différentes actions REDD+ sur les avantages multiples et leur surveillance ; et, d'autre part, sur l'application des principes et critères sociaux et environnementaux (PCSE) lors de l'élaboration des programmes et stratégies. Ils ont été employés à des degrés variables par quelques pays (Indonésie, Bhoutan, RDC, Tanzanie, Nigéria et Équateur). L'application des outils d'appui à la valorisation économique des services écosystémiques et aux décisions spatiales n'en est qu'à ses débuts.</p>	<p>a. Au moins 5 pays ont commencé à employer les outils et analyses sur les avantages multiples et à intégrer les résultats dans les décisions sur la REDD+.</p> <p>b. Au moins 5 nouveaux pays entreprennent une analyse des avantages multiples à l'aide des outils et des évaluations.</p>

Réalisation 5.1 : Bilan comparatif du premier semestre 2013

Concernant l'indicateur a :

- Renforcement de la planification spatiale des avantages multiples de la REDD+, avec la formation de six techniciens de RDC. Des techniciens ont également présenté les plans de futures applications des compétences, sous la direction du projet CD-REDD, lors de l'atelier consacré aux politiques.
- Les capacités en analyse spatiale des avantages multiples en vue de la planification de la REDD+ ont été renforcées grâce à deux formations de 12 jours, dont ont bénéficié 10 employés du Service tanzanien des forêts, de l'Institut de formation à la foresterie d'Olmotonyi et de l'Université agricole Sokoine, à l'aide du logiciel open source sur les systèmes d'information géographique (SIG). Production de cartes d'aide à la décision lors des séances de travail, concernant les avantages

potentiels de la REDD+, la définition des forêts naturelles et les zones susceptibles d'accueillir des interventions REDD+.

- Les versions des brochures d'ONU-REDD publiées en anglais et en indonésien en octobre 2012¹⁰ ont été traduites et publiées sur Internet en Indonésie¹¹. D'après les estimations, 5 162¹² internautes ont accédé au document « *Using spatial information to promote multiple benefits from REDD+ in Indonesia* » (Utiliser les informations spatiales pour promouvoir les avantages multiples de la REDD+ en Indonésie), sans compter les 100 exemplaires imprimés dans chaque langue.

Concernant l'indicateur b :

- Adossement technique des travaux des Programmes nationaux du Paraguay et du Panama prévu au second semestre.
- Élaboration de méthodologies d'analyse spatiale à l'échelle mondiale avec un logiciel open source permettant une adoption généralisée de ces techniques ; préparation et expérimentation des supports pédagogiques par le biais des travaux avec la RDC et la Tanzanie, avant leur révision pour une utilisation dans d'autres pays. Essai du logiciel Marxan d'aide à la décision concernant la planification de la REDD+ et formulation de recommandations pour d'autres outils propres à la REDD+.
- Publication à l'échelle mondiale de l'article « *Biophysical suitability, economic pressure and land-cover change: a global probabilistic approach and insights for REDD+* » (Adéquation biophysique, pression économique et variation de l'occupation des sols : approche probabiliste globale et perspectives pour la REDD+) dans une revue transdisciplinaire, *Sustainability Science*, sous forme d'article en accès libre, c'est-à-dire accessible à tous, même si les lecteurs sont majoritairement des universitaires. Estimation des effets mondiaux, en termes de carbone, des fuites dans des écosystèmes non forestiers, au cas où la REDD+ devrait protéger les forêts sans tenir compte des facteurs de changement dans l'utilisation des terres.

Réalisation 5.2 : Les pays mettent à profit l'appui pour élaborer des approches pour appliquer et respecter les garanties.

Indicateur de réalisation	Situation initiale	Cible
<p>a. Les organismes de l'ONU-REDD fournissent aux pays partenaires un cadre participatif coordonné pour les garanties sociales et environnementales, ainsi que les outils et l'appui nécessaires.</p> <p>b. Nombre de pays partenaires de l'ONU-REDD ayant élaboré une approche nationale en faveur des garanties.</p>	<p>a. L'approche coordonnée par le Programme ONU-REDD est entièrement définie, mais exige qu'une plus grande place soit faite aux rôles et aux corrélations entre les outils applicables et l'appui fournis par ONU-REDD et par les initiatives extérieures.</p> <p>b. Quatre pays dotés de Programmes nationaux travaillent sur des approches nationales en faveur des garanties (Indonésie, Équateur, RDC, Philippines), avec un appui plus ou moins marqué des outils ONU-REDD.</p>	<p>a. Un cadre a été élaboré par le Programme ONU-REDD, grâce à un processus consultatif, afin d'entourer les approches nationales en faveur des garanties.</p> <p>b. Au moins 6 pays ont pris des mesures afin d'appliquer et de respecter les garanties, en suivant une approche claire et souple élaborée par le Programme ONU-REDD.</p>

¹⁰ Brochures parues : « *Options for REDD+ action: what are their effects on forests and people* » (Possibilités d'action pour la REDD+ : quels sont leurs effets sur les forêts et sur les êtres humains) ; « *Using spatial information to promote multiple benefits from REDD+ in Indonesia* » (Utiliser les informations spatiales pour promouvoir les avantages multiples de la REDD+ en Indonésie) ; et « *Cross-Sectoral Analysis of Policy and Legislative Frameworks that are Relevant to REDD+ Implementation in Central Sulawesi, Indonesia* » (Analyse transversale des cadres politiques et législatifs pertinents pour la mise en œuvre de la REDD+ dans le Sulawesi central, en Indonésie).

¹¹ Au 22 novembre 2013, ces trois publications avaient été téléchargées 6 615 fois (en indonésien dans 92 % des cas).

¹² Au 22 novembre 2013.

Réalisation 5.2 : Bilan comparatif du premier semestre 2013

Concernant l'indicateur a :

- Création d'un cadre de l'ONU-REDD pour appuyer l'élaboration d'approches nationales en faveur des garanties.
- Un document d'orientation intitulé « [Mise en application des garanties et des systèmes d'information de garantie liés à la REDD+](#) » est diffusé en anglais, en français et en espagnol sur Internet. Il a été distribué aux participants nationaux d'un atelier d'échanges régionaux sur les garanties (pour l'Asie et le Pacifique) en mars (voir plus loin le résultat de l'indicateur b). Publié à six reprises sur les principaux sites Internet et serveurs de listes de la REDD+, ce document d'orientation est également mentionné dans la publication sur les garanties de la REDD+, ClimateFocus.
- La conception de l'outil d'aide à la décision des pays a démarré au sein du Groupe interinstitutions de coordination des garanties de l'ONU-REDD, afin d'aider les pays dans leurs démarches en faveur des garanties en tenant compte du cadre conceptuel élaboré début 2013. Le principal objectif était d'appuyer les pays dans l'évaluation de leurs besoins relatifs à la mise en place ou à la poursuite d'une démarche nationale en faveur des garanties. Les possibilités de révision et de test de l'outil d'identification des avantages et des risques (BeRT) ont été présentées pour discussion et examen, afin de guider les travaux à venir.
- Poursuite de la coordination par l'ONU-REDD des [normes sociales et environnementales \(NSE\) de REDD+](#). Par exemple, le cadre et les outils fournis par l'ONU-REDD pour aider les pays en matière de garanties ont été clarifiés grâce à la participation du Programme et à une présentation lors d'un atelier national organisé en juin à Tegucigalpa, au Honduras, avec le concours de l'initiative NSE REDD+.

Concernant l'indicateur b :

- En Asie-Pacifique, atelier régional sur les leçons tirées concernant les garanties de la REDD+ (mars). Plus de 70 participants des pays de l'ONU-REDD de la région se sont réunis pour partager leurs connaissances et leurs expériences en matière d'élaboration des approches sur les garanties et pour déterminer les besoins d'appui au titre du Programme ([documents en ligne](#)).
- Les approches nationales en faveur des garanties ont progressé grâce à l'appui fourni aux pays par l'ONU-REDD :
 - Contributions et appui techniques et logistiques en vue de la planification et de la mise en œuvre au Paraguay d'un atelier national consacré aux garanties et au mécanisme de réclamation.
 - Fourniture d'un adossement technique en RDC afin d'élaborer des éléments de garantie pour la stratégie de REDD+ et la feuille de route de mise en œuvre des garanties, dans le but d'harmoniser la démarche en faveur des garanties et d'élaborer un système de PCSE et un processus d'évaluation environnementale et sociale stratégique (EESS). L'ONU-REDD a participé à une réunion de consultation sur ce dernier point en juin.

Un compte rendu de l'atelier sur les garanties organisé en octobre 2012 a été publié au Bhoutan (mai) et devrait alimenter la stratégie nationale de REDD+. Les risques et les avantages des actions REDD+ envisagées au Bhoutan ont été recensés, et les politiques, lois et réglementations pertinentes ont été identifiées.

Réalisation 5.3 : Les pays mettent à profit l'appui afin de fournir des informations sur la manière dont les garanties sont appliquées et respectées.

Indicateur de réalisation	Situation initiale	Cible
Nombre de pays ONU-REDD dans lesquels le système d'information sur les garanties (SIG) s'accompagne d'un processus de conception clair, et dans lesquels la mise en œuvre progresse.	La prospection et les consultations initiales pour la conception des SIG ont débuté, mais le processus n'est allé plus loin dans aucun pays ONU-REDD.	Au moins 4 pays ont ébauché un SIG qui est en cours d'application.

Réalisation 5.3 : Bilan comparatif du premier semestre 2013

La conception du SIG national a progressé dans quatre pays ONU-REDD :

- Une approche a été conçue pour le développement du SIG au Costa Rica. Elle comprend notamment un processus de socialisation permettant d'intégrer les

contributions des parties prenantes dans la configuration et les méthodologies du système.

- Des progrès sont enregistrés au Pérou concernant le plan de travail pour l'élaboration d'un système participatif de suivi des garanties de REDD+ par les peuples autochtones.
- Les risques et avantages sociaux et environnementaux ont été recensés lors de deux réunions de consultation infranationales en Équateur.
- En Argentine, harmonisation des approches en matière d'EESS, de NSE de REDD+ et de PCSE avec la conception de cadres ; les processus de fourniture d'information sur les garanties à la CCNUCC ont également progressé.
- Amélioration de la compréhension dans les pays des liens entre système national de surveillance des forêts et SIG grâce à un atelier régional auquel ont assisté neuf pays d'Amérique latine et des Caraïbes.

Résultat 6 : La transition vers une économie verte et les stratégies et investissements de la REDD+ se renforcent mutuellement.

Indicateur du résultat	Situation initiale	Cible
Nombre de stratégies de développement nationales ou infranationales qui reconnaissent les investissements de la REDD+ comme des vecteurs de transformation, et nombre d'accords d'investissement portant sur des solutions d'investissement en faveur des avantages multiples des forêts.	Les stratégies de développement n'en sont pas encore à reconnaître les investissements de REDD+ comme un vecteur de transformation, et ne comportent pas d'accords d'investissement dans les avantages multiples.	À l'horizon 2014, les stratégies de trois pays du Programme ONU-REDD reconnaîtront les investissements de REDD+ ; au moins trois accords d'investissement porteront expressément sur les solutions d'investissement dans les avantages multiples.

Réalisation 6.1 : L'intérêt économique de la REDD+ est clairement mis en avant.

Indicateur de réalisation	Situation initiale	Cible
<p>a. Nombre d'études de cas et de rapports de pays ONU-REDD attestant des opportunités et des difficultés d'investissement en faveur de la REDD+.</p> <p>b. Rapport mondial sur l'attrait de la REDD+ pour les investisseurs dans un contexte de paysages multifonctionnels.</p>	<p>a-b. Aucune étude de cas ni rapport de pays n'a été entrepris par le Programme ONU-REDD pour démontrer explicitement l'intérêt économique de la REDD+.</p> <p>(Remarque : des travaux initiaux sont entrepris pour analyser les possibilités d'investissement en faveur des forêts ; toutefois, compte tenu de la perte d'intérêt de certains pays et des doutes sur les retombées possibles de la REDD+, ces travaux ne feront progresser la connaissance et n'identifieront les opportunités que dans certains pays, dans les secteurs de la foresterie et de l'exploitation des terres.)</p>	<p>a. Au moins 5 études de cas et rapports de pays, préparés en collaboration avec les pays partenaires, recensent les opportunités et les difficultés d'investissement.</p> <p>b. Au moins un rapport mondial étayant l'intérêt de la REDD+ pour les investisseurs est publié et contrôlé par des pairs.</p>

Réalisation 6.1 : Bilan comparatif du premier semestre 2013

Concernant l'indicateur a :

- L'intérêt des investissements en faveur de la REDD+ dans les programmes consacrés aux moyens de subsistance, à la biodiversité et au changement climatique a été mis en avant dans une vidéo de présentation lancée à l'occasion du Symposium mondial sur la REDD+ dans une économie verte, à Jakarta (19 juin). Cette vidéo a

été diffusée sur les sites Internet des partenaires d'ONU-REDD, sur les plateformes des réseaux sociaux du PNUF et de l'ONU-REDD, ainsi que sur le site Internet et les plateformes de réseaux sociaux du WWF, et sur le bulletin d'information hebdomadaire de REDD+.

- Des études de cas ont été produites sur la valorisation économique des services écosystémiques des forêts en Indonésie, en Tanzanie et en Zambie.

Concernant l'indicateur b :

- Le rapport mondial sur l'intérêt économique de la REDD+ a progressé, à l'aide des enseignements tirés lors du Symposium mondial sur la REDD+ dans une économie verte, organisé à Jakarta, en Indonésie (19-20 juin), auquel a participé le groupe de travail du Panel sur les relations internationales dédié à la REDD+ dans une économie verte. Le cadre théorique et les bases des discussions ont également été fournis par un rapport antérieur au Symposium intitulé « Integrating REDD+ into a green economy transition: Opportunities and challenges » (Possibilités et défis de l'intégration de la REDD+ dans la transition vers une économie verte).
- Adoption du concept et du plan de travail d'un rapport international sur ce thème à la suite de la première réunion avec le groupe de travail du Panel sur les relations internationales dédié la REDD+ dans une économie verte, à Jakarta, en Indonésie (21 juin).

Réalisation 6.2 : Les pays élaborent des options et des stratégies d'investissement pour la REDD+, grâce à l'aide technique qui leur est fournie.

Indicateur de réalisation	Situation initiale	Cible
<p>a. Des orientations sur l'intégration de la REDD+ et la planification du développement ont été élaborées grâce à un processus participatif avec le Programme ONU-REDD et les autorités des pays partenaires.</p> <p>b. Nombre de pays dans lesquels les stratégies de REDD+ mises en œuvre établissent un lien explicite entre la REDD+ et la planification du développement.</p>	<p>a. Les orientations de l'ONU-REDD sont actuellement basées sur des documents internes et à l'état d'ébauche ; leur mise en œuvre pilote est limitée dans les pays partenaires.</p> <p>b. Il y a deux pays dans lesquels les stratégies de REDD+ s'articulent avec la planification nationale du développement, mais la mise en œuvre n'a pas encore commencé.</p>	<p>a. Les orientations ONU-REDD sur la prise en compte de la REDD+ et de l'investissement dans la planification du développement sont élaborées par le biais d'un processus participatif intégrant au moins 5 pays.</p> <p>b. Dans 3 pays au moins les stratégies de REDD+ sont mises en œuvre. La REDD+ et la planification du développement y sont clairement corrélées, notamment au regard des stratégies d'économie verte et de réduction de la pauvreté, grâce aux orientations de l'ONU-REDD.</p>

Réalisation 6.2 : Bilan comparatif du premier semestre 2013

Concernant l'indicateur a :

- La stratégie d'engagement du secteur privé et du financement privé a progressé, en plus de l'atelier multipartite décrit au titre de la réalisation 4.5.
- Sensibilisation de l'opinion publique et renforcement des capacités en matière d'engagement du secteur privé au niveau national¹³.

Concernant l'indicateur b :

- Les relations entre la REDD+ et la planification du développement durable (et l'économie verte) ont été mises en lumière dans la stratégie-cadre de la RDC pour la REDD+. Pour appuyer cette prise en compte, il a été adopté un modèle Threshold 21¹⁴ intégrant les politiques définies par la stratégie-cadre de REDD+ à un modèle causal intégratif (explorant les causes et les effets des facteurs sociaux, environnementaux et économiques) afin d'évaluer les retombées des politiques de REDD+ sur des variables clés telles que le couvert forestier par rapport au PIB national. Les résultats et le rapport final, attendus pour fin 2013, permettront de poursuivre l'intégration et de démontrer l'intérêt des voies liées à l'économie verte pour la croissance de la RDC.

¹³ Ce point est à mettre en lien avec la réalisation 4.5.

¹⁴ Le modèle Threshold 21 (ou T21) est un outil de simulation dynamique conçu pour aider à une planification complète et intégrée du développement national sur le long terme. Il permet de réaliser une analyse comparative de plusieurs options politiques et aide les utilisateurs à déterminer le train de mesures le plus à même d'aboutir au but désiré. Dans le cas de la RDC, les politiques ont découlé de la stratégie-cadre nationale de REDD+ et de quatre scénarios de développement définis par les principales parties prenantes.

Réalisation 6.3 : Les pays appliquent les conseils et l'appui techniques pour élaborer des stratégies de transition afin de lutter contre les facteurs du déboisement et de la dégradation des forêts dans le contexte d'une économie verte.

<p>Indicateur de réalisation</p> <p>a. Nombre de pays ONU-REDD dotés de stratégies de transition axées sur la lutte contre les facteurs du déboisement et de la dégradation des forêts dans le contexte d'une économie verte.</p> <p>b. Nombre de pays supplémentaires sollicitant et recevant un appui technique pour la rédaction des stratégies de transition axées sur ces facteurs, dans le contexte d'une économie verte.</p>	<p>Situation initiale</p> <p>a. Bien que les travaux initiaux aient débuté, aucun pays ONU-REDD ne dispose de stratégie de transition complète.</p> <p>b. Deux pays ont reçu un appui technique initial sur les concepts et bénéficié d'un échange de vues initial sur les stratégies de transition axées sur les facteurs dans le contexte d'une économie verte.</p>	<p>Cible</p> <p>a. Deux pays du Programme ONU-REDD sont dotés de stratégies de transition axées sur la lutte contre les facteurs du déboisement et de la dégradation des forêts dans le contexte d'une économie verte.</p> <p>b. Un appui a été sollicité et fourni à trois pays supplémentaires afin de lancer des stratégies de transition axées sur ces facteurs dans le contexte d'une économie verte.</p>
--	--	---

Réalisation 6.3 : Bilan comparatif du premier semestre 2013

Concernant l'indicateur a :

- Les facteurs du déboisement et de la dégradation des forêts dans le paysage sont étudiés par un groupe de travail sur les stratégies d'aménagement intégré du paysage.

Concernant l'indicateur b :

- Élaboration d'un plan de travail pour une évaluation rigoureuse de l'intérêt financier et des stratégies de financement de l'aménagement intégré du paysage, à l'occasion de la réunion des membres du groupe de travail du WRI dédié au financement du paysage afin de préserver les êtres humains, l'alimentation et la nature (Landscapes for People, Food and Nature Finance) à Washington, États-Unis (2 et 3 mai).

Résultat 7 : Les connaissances que recèle le Programme ONU-REDD sont approfondies, gérées, analysées et diffusées pour soutenir les efforts de la REDD+ à tous les niveaux.

<p>Indicateur du résultat</p> <p>Le Programme ONU-REDD et ses outils de gestion des connaissances sont reconnus comme une source importante de connaissance sur la REDD+.</p>	<p>Situation initiale</p> <p>Les outils et événements du Programme renforcent son rôle clé en tant que source de savoir et d'information sur la REDD+, mais ce rôle n'est pas largement reconnu.</p>	<p>Cible</p> <p>À l'horizon 2014, le Programme est fermement reconnu en tant que courtier de connaissances privilégié pour aider les pays à préparer la REDD+. Des systèmes de gestion des connaissances sont mis en place et la circulation des connaissances est facilitée par divers médias et moyens, notamment la tenue d'ateliers, des outils harmonisés et coordonnés, des publications et des outils en ligne.</p>
--	---	---

Réalisation 7.1 : Élaboration et amélioration des ressources et systèmes de gestion des connaissances.

<p>Indicateur de réalisation</p> <p>a. Proportion des pages des pays sur l'espace de travail qui affichent des informations mises à jour.</p>	<p>Situation initiale</p> <p>a. 30 % des pages des pays sur l'espace de travail présentent des informations à jour datant de moins de trois mois.</p>	<p>Cible</p> <p>a. Les pages des pays sur l'espace de travail sont à jour, et 80 % des pages ont été mises à jour il y a moins de trois mois.</p>
---	---	---

<p>b. Stabilité ou augmentation i) du trafic sur le site Internet et ii) de l'utilisation de l'espace de travail électronique du Programme ONU-REDD.</p>	<p>b. Moyenne d'1,2 million de visites mensuelles sur le site Internet entre janvier et juin 2012, dont 63 600 visiteurs uniques et 966 membres de l'espace de travail ; 13 611 visites de l'espace de travail entre janvier et juin 2012, avec une centaine de nouveaux utilisateurs.</p>	<p>b. Minimum de 1,2 million de visites sur le site Internet par mois.</p>
<p>Réalisation 7.1 : Bilan comparatif du premier semestre 2013</p>		
<p>Concernant l'indicateur a :</p>		
<ul style="list-style-type: none"> Les dernières informations concernant l'avancement du Programme ONU-REDD dans les pays (bilans, analyses, actualités financières, supports de communication, missions, études, événements) ont été recensées et présentées dans des publications régulières sur les pages des pays sur l'espace de travail collaboratif d'ONU-REDD. Fin juin, 14 pages pays sur 47 (soit 30 %) présentaient des mises à jour datant de moins de trois mois. 		
<p>Concernant l'indicateur b :</p>		
<p>i)</p>		
<ul style="list-style-type: none"> Les améliorations apportées au site Internet du Programme ont renforcé la capacité de l'ONU-REDD à fournir informations et connaissances. Le site Internet a connu moins d'interruptions en 2013 par rapport à la même période en 2012, ce qui a abouti à une hausse durable du nombre de visites et à la multiplication des pages consultées et des visites. On enregistre 1,8 million de visites par mois en moyenne, contre 1,2 en 2012. Par ailleurs, le nombre de visites uniques a progressé de 332 000 environ à quelque 544 000, ce qui représente une hausse de 64 %. 		
<p>ii)</p>		
<ul style="list-style-type: none"> Le nombre d'utilisateurs de l'espace de travail collaboratif en ligne du Programme ONU-REDD est en constante augmentation. Il comptait environ 1 200 membres au total fin juin 2013, contre 1 020 à la fin 2012. En d'autres termes, la communauté accédant à l'espace de travail a augmenté de 180 utilisateurs, soit 18 % environ. Le nombre de visites de l'espace de travail a légèrement diminué, passant de 13 611 à 13 264 (-2,6 %). Sur ces visites, 4 792 (31 %) venaient de nouveaux utilisateurs, contre 39 % en 2012. Cet échange permanent d'informations se retrouve dans la publication de cinq annonces relatives à la REDD+ chaque semaine, un chiffre inchangé par rapport à 2012. 		
<p>Réalisation 7.2 : Les connaissances sur la REDD+ sont constamment générées, adaptées et partagées sous des formats divers et innovants propres à encourager l'apprentissage, le plaidoyer, la promotion et le renforcement des capacités.</p>		
<p>Indicateur de réalisation</p> <p>a. Nombre d'outils de connaissances publiés et nombre de fois/lieux où ils sont renvoyés ou référencés.</p> <p>b. Nombre d'ateliers régionaux d'échange d'informations organisés et nombre de participants.</p>	<p>Situation initiale</p> <p>a. Deux fiches « Leçons à retenir » et un document d'orientation ont été publiés.</p> <p>b. Aucun atelier régional d'échange de connaissances n'a été organisé.</p>	<p>Cible</p> <p>a. Au moins 5 outils de connaissances stratégiques ont été produits et utilisés (un fascicule « Leçons à retenir » et 4 documents d'orientation).</p> <p>b. Au moins un atelier régional (réunissant x¹⁵ participants) est organisé chaque année, conformément à la stratégie de gestion des connaissances de l'ONU-REDD, et les participants appliquent les connaissances acquises au niveau national.</p>

¹⁵ Cible à compléter lors de la finalisation du cadre de suivi.

Réalisation 7.2 : Bilan comparatif du premier semestre 2013

Concernant l'indicateur a :

- Le Programme ONU-REDD a publié sept outils de connaissance¹⁶. Chacun de ces outils (voir ci-dessous) a été republié ou mentionné à plusieurs reprises sur d'autres plateformes ou sites Internet (quatre fois en moyenne).
- Les connaissances relatives à la REDD+ et sa compréhension ont été renforcées grâce à la publication de démarches techniques afférentes aux différents aspects de l'exécution de la REDD+ et d'évaluations les concernant dans des documents ONU-REDD. Le troisième document d'orientation du Programme ONU-REDD, intitulé « [Mise en application des garanties et des systèmes d'information de garantie liés à la REDD+](#) », publié en janvier 2013 en anglais, en français et en espagnol, a été téléchargé plus de 5 600 fois.
- Un quatrième document d'orientation, consacré au « [Rôle du secteur privé dans l'initiative REDD+](#) » et publié en anglais, en français et en espagnol (juin), a été téléchargé plus de 2 500 fois. Le nombre élevé de téléchargements de ces deux documents d'orientation indique qu'ils abordent des sujets d'intérêt particulier pour la communauté REDD+.
- D'autres échanges d'expériences ont été encouragés avec la diffusion de deux autres fascicules « Leçons à retenir » en Asie-Pacifique, consacrés 1) à la sélection des représentants des organisations de la société civile et des peuples autochtones et 2) au rôle des chefs religieux.

Concernant l'indicateur b :

- L'échange régional de connaissances a été encouragé en Asie-Pacifique avec la tenue du troisième atelier régional de l'ONU-REDD sur les leçons à retenir concernant les garanties sociales et environnementales. Il a rassemblé 67 participants à Bangkok, en Thaïlande (mars). À un niveau non régional, une nouvelle évaluation des progrès réalisés dans le domaine des négociations sur la REDD+ et des échanges d'expériences sur les SNSF et la MRV lors de la COP 18 à Doha a été publiée en anglais dans la revue Carbon Management.

Principaux outils de connaissance¹⁷ :

Vidéos :

[Journée internationale des forêts](#)

[Conférence « FORESTS: The Heart of a Green Economy »](#)

[Portail électronique de la République démocratique du Congo consacré au système national de surveillance des forêts](#)

[Vidéo d'animation publique sur la lutte contre la corruption et la REDD+](#)

Publications :

[Legal Analysis of Cross-cutting Issues for REDD+ Implementation: Lessons Learned from Mexico, Viet Nam and Zambia](#)

[Systèmes nationaux de surveillance des forêts : surveillance et mesure, notification et vérification \(S-MNV\) dans le contexte des activités de REDD+](#)

Garantir l'intégration, la transparence et la reddition de comptes dans les systèmes nationaux de REDD+ : le rôle de la liberté d'information ([English](#) — [Español](#) — français)

[Lignes directrices sur le consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause](#) et [Supplément juridique](#)

[Brochure sur les outils de connaissance en Asie-Pacifique](#)

[Lessons Learned: Role of Religious Leaders](#)

¹⁶ Les outils de connaissance désignent des connaissances explicites (pouvant être articulées, codifiées et emmagasinées), conçues et produites de manière à faciliter le transfert effectif et efficace des connaissances à l'utilisateur final.

¹⁷ Supports financés par l'ONU-REDD dans une perspective régionale ou mondiale.

[Lessons Learned: Civil Society Organizations and Indigenous People Representatives Selection](#)

Document d'orientation : [Mise en application des garanties et des systèmes d'information de garantie liés à la REDD+](#)

Document d'orientation : [Le rôle du secteur privé dans l'initiative REDD+](#)

Concours de photographie :

[Concours de photographie du Programme ONU-REDD : Nurture Forests for the Future – REDD+ for Food](#)

Résultat 8 : Le Programme ONU-REDD offre aux pays partenaires, au Conseil d'orientation et aux organismes des Nations Unies participants des services de secrétariat prompts et efficaces.

Indicateur du résultat	Situation initiale	Cible
Gouvernance, suivi et supervision effective du Programme ONU-REDD	Le Conseil d'orientation est mis sur pied et opérationnel ; les outils de suivi sont en cours d'élaboration et le Programme périodiquement examiné et évalué.	À l'horizon 2014, les procédures et pratiques sont améliorées afin d'assurer l'efficacité, la transparence et la responsabilité du Conseil, des outils de suivi renforcés sont employés et une évaluation externe du Programme est entreprise (2013).

Réalisation 8.1 : Gestion efficace du secrétariat, et, dans l'ensemble, mise en place de mécanismes efficaces et effectifs pour l'assurance-qualité et la coordination entre les organismes.

Indicateur de réalisation	Situation initiale	Cible
<p>a. Degré de mise en œuvre des recommandations découlant de l'évaluation externe du Programme.</p> <p>b. Degré d'exécution du mémorandum d'accord, de la stratégie du Programme et du mandat du secrétariat.</p>	<p>a. Aucune évaluation externe du Programme n'a été entreprise.</p> <p>b. L'examen du mémorandum d'accord et de la stratégie n'a pas commencé. Le mandat du secrétariat a été révisé en 2012, mais nécessite des modifications complémentaires.</p>	<p>a. Évaluation du Programme achevée, mise en œuvre des réponses préconisées pour cette période.</p> <p>b. Révision du mémorandum d'accord, de la stratégie du Programme et du mandat du secrétariat coordonnée et appliquée.</p>

Réalisation 8.1 : Bilan comparatif du premier semestre 2013

Concernant l'indicateur a :

- Élaboration du mandat de l'évaluation du Programme ONU-REDD et approbation du plan de travail et du processus lors de la dixième réunion du Conseil d'orientation (juin), en vue du lancement au troisième trimestre 2013.

Concernant l'indicateur b :

- Les activités et opérations interinstitutions sont coordonnées par le biais des réunions hebdomadaires du Groupe d'administration ONU-REDD et d'une retraite de quatre jours organisée par le secrétariat en mai.
- Le Programme reçoit du Groupe de stratégie des indications stratégiques claires sur les contributions apportées par les organismes de l'ONU, par le biais des réunions périodiques du Groupe et des mises à jour facilitées par le secrétariat.
- L'élaboration de la stratégie post-2015 du Programme a progressé grâce à des discussions entre les organismes qui seront soumises à la considération initiale du Conseil d'orientation lors de sa onzième réunion.

Réalisation 8.2 : Une assurance-qualité interinstitutions est fournie aux Programmes nationaux.

Indicateur de réalisation	Situation initiale	Cible
<p>a. Pourcentage des R-PP (propositions de préparation à la REDD+) présentées au Conseil d'orientation qui ont été approuvées.</p> <p>b. Pourcentage des rapports de Programme national et des rapports consolidés annuels et semestriels bien notés dans l'évaluation externe du Programme.</p> <p>c. Pourcentage des recommandations émises à la suite de l'examen indépendant des Programmes nationaux qui sont intégrées dans les documents finaux de Programme national.</p> <p>d. Niveau d'achèvement des évaluations finales de Programme national.</p>	<p>a. Programmes nationaux présentés au Conseil d'orientation et approuvés au cours des 12 derniers mois.</p> <p>b. Dix rapports de Programme national et quatre examens indépendants (deux par Programme national) ont été bien notés par le Conseil d'orientation au cours des 12 derniers mois.</p> <p>c. Deux Programmes nationaux ont fait l'objet d'un examen indépendant, un Programme national a fait l'objet d'une évaluation externe finale et six d'une évaluation externe (trois sont prévus en 2013).</p> <p>d. Aucune évaluation finale achevée en 2012.</p>	<p>a. Six nouveaux Programmes nationaux ont été soumis au Conseil d'orientation et approuvés, et les documents de Programme national sont achevés et signés.</p> <p>b. 90 % des rapports de Programme national sont jugés « bons », et les rapports consolidés sont également bien notés par les évaluateurs externes du Programme.</p> <p>c. Les recommandations issues des examens indépendants pour la période concernée sont intégrées aux documents.</p> <p>d. Trois évaluations finales sont terminées à la fin 2013. Trois plans d'évaluation sont élaborés en vue d'une évaluation finale en 2014.</p>

Réalisation 8.2 : Bilan comparatif du premier semestre 2013

Concernant l'indicateur a :

- La demande d'allocations de fonds du Programme national de la Colombie a été approuvée après évaluation de la R-PP par le Conseil d'orientation lors de sa neuvième réunion. La proposition comportait des éléments destinés à l'organisation et à la consultation et visait à élaborer un niveau d'émission de référence pour les forêts nationales, ainsi que des systèmes de surveillance nationale des forêts et des systèmes d'information sur les garanties.

Concernant l'indicateur b :

- Les rapports annuels 2012 de 13 Programmes nationaux ont été accueillis favorablement par le Conseil d'orientation. Ces rapports tenaient compte des recommandations du Conseil, en intégrant notamment les commentaires du gouvernement et de la société civile et en appliquant une approche axée sur les résultats.

Concernant l'indicateur c :

- Des examens techniques ont amélioré la R-PP, en intégrant les recommandations des examinateurs indépendants dans la proposition finale et dans le document de Programme national du Sri Lanka avant leur finalisation et leur signature en février.

Concernant l'indicateur d :

- La mise en œuvre des Programmes nationaux s'inspire des recommandations de l'évaluation finale du Programme national du Viet Nam, demandée par le secrétariat et présentée au Conseil d'orientation avec les réactions du gouvernement et des responsables du Programme¹⁸.

Réalisation 8.3 : Fourniture d'une assurance-qualité interinstitutions pour l'appui aux activités nationales REDD+ (SNA).

¹⁸ Les recommandations issues de l'évaluation doivent être prises en compte dans le Programme national ONU-REDD de phase 2 du Viet Nam.

Indicateur de réalisation	Situation initiale	Cible
<p>a. Part (%) des recommandations pour les processus, stratégies et actions de coordination de la SNA, convenues lors des réunions du Groupe de travail sur les programmes nationaux (GTPN) et du Groupe de coordination du Programme global/SNA (GPCG), qui ont été appliquées par le secrétariat et les organismes avant la fin de la période concernée.</p> <p>b. Pourcentage d'avis positifs du Conseil d'orientation concernant les progrès du SNA et les rapports annuels et semestriels sur le SNA.</p>	<p>a. X %¹⁹ des recommandations appliquées.</p> <p>b. Aucune évaluation des avis n'est disponible.</p>	<p>a. 100 % des recommandations appliquées.</p> <p>b. 80 % d'avis positifs.</p>

Réalisation 8.3 : Bilan comparatif du premier semestre 2013

Concernant l'indicateur a :

- Ébauche d'un outil de suivi qui sera mis en œuvre en décembre. Des stratégies ont été définies et des mesures appliquées par le GTPN et par le GPCG : stratégie d'appui à la REDD+ à assise communautaire ; renforcement de la mobilisation des parties prenantes ; ébauche du cadre de suivi du SNA pour 2013-2014 ; révision budgétaire 2013 du SNA ; coûts de compte rendu des activités ; procédures internes et coordination de la fourniture d'un appui ciblé ; démarche de gouvernance du Programme ONU-REDD ; égalité des sexes et évaluations participatives de la gouvernance (présentées lors de la dixième réunion du Conseil d'orientation et lors des séances d'échange d'informations et de connaissances).

Concernant l'indicateur b :

- Un formulaire d'évaluation a été ébauché et doit d'abord être testé lors de la onzième réunion du Conseil d'orientation. Avis du Conseil d'orientation, lors de sa dixième réunion, concernant les progrès du SNA : « *le Programme, doté d'un système de notification axé sur les résultats et coordonné avec d'autres initiatives, [est] sur la bonne voie* », et concernant le rapport annuel 2012 : « *Le Conseil a pris acte des améliorations apportées à la notification, laquelle doit toutefois porter sur les activités et non sur les réalisations, et n'a pas vocation à évaluer les incidences.* » « *Le Conseil a approuvé le rapport annuel du Fonds du Programme ONU-REDD et pris note du cadre de financement actualisé du Programme ONU-REDD²⁰.* »

Réalisation 8.4 : Le Conseil d'orientation, le Groupe de stratégie et le Groupe d'administration sont opérationnels et efficaces.

Indicateur de réalisation	Situation initiale	Cible
<p>a. Pourcentage des décisions du Conseil d'orientation appliquées.</p> <p>b. Pourcentage d'opinions positives</p>	<p>a. 85 % des décisions du Conseil d'orientation sont appliquées.</p> <p>b. Il n'existe pas de formulaire d'évaluation</p>	<p>a. La totalité des décisions (100 %) du Conseil d'orientation sont appliquées au moment de la réunion suivante.</p> <p>b. 80 % d'avis positifs sur les réunions du Conseil d'orientation.</p>

¹⁹ Situation initiale en cours d'évaluation (paramètres à déterminer lors de la finalisation du cadre de suivi).

²⁰ Compte rendu de la dixième réunion du Conseil d'orientation.

suscitées par l'organisation des réunions et les documents du Conseil d'orientation.

pour les réunions du Conseil d'orientation.

Réalisation 8.4 : Bilan comparatif du premier semestre 2013

Concernant l'indicateur a :

- 94 %²¹ des décisions et des mesures requises lors de la dixième réunion du Conseil d'orientation ont été appliquées et suivies. Certaines en sont toutefois encore au stade de la consultation ou bien à un autre stade et ne sont donc pas achevées²².

Concernant l'indicateur b :

- Un formulaire d'évaluation a été ébauché et doit d'abord être testé lors de la onzième réunion du Conseil d'orientation. En pratique, les membres du Conseil sont bien préparés à prendre des décisions à partir des documents pertinents, notamment un ordre du jour annoté détaillant le contenu des sessions et les décisions souhaitées ; des informations thématiques les aident à prendre part aux décisions ; et des séances d'échange d'informations sont organisées préalablement aux réunions du Conseil d'orientation.

Réalisation 8.5 : La gestion axée sur les résultats, intégrant le suivi, l'évaluation et la notification, est mise en œuvre dans l'ensemble du Programme ONU-REDD.

Indicateur de réalisation²³

a. Les rapports annuels et semestriels du Programme ONU-REDD sont conformes aux normes des rapports axés sur les résultats, sur une échelle de 1 à 5.

b. Un outil renforcé de notification et de suivi axés sur les résultats a été convenu et employé.

Situation initiale

a. Le rapport semestriel 2012 du Programme ONU-REDD, y compris les Programmes nationaux et le SNA, correspond à un 2 sur l'échelle d'évaluation du Manuel de gestion axée sur les résultats du GNUD.

b. Les Programmes nationaux et les organismes emploient un modèle de notification qui n'est pas complètement axé sur les résultats (aucun outil de suivi des projets n'est utilisé).

Cible

a. Tous les rapports semestriels/annuels du Programme ONU-REDD satisfont aux normes du Manuel de gestion axée sur les résultats du GNUD.

b. Une série d'outils d'information (modèle amélioré ou outil de suivi des projets) a été convenue et employée par tous les Programmes nationaux et organismes aux fins de notification et de suivi.

Réalisation 8.5 : Bilan comparatif du premier semestre 2013

Concernant l'indicateur a :

- Le Rapport annuel 2012 présente des améliorations par rapport au Rapport semestriel 2012, et atteint la note de 3 (modérément satisfaisant). Des progrès ont été accomplis en matière de notification des activités réalisées au regard des objectifs visés, avec les enseignements tirés et une présentation plus claire des catégories d'appui de SNA et des réalisations de l'appui ciblé. Les défauts proviennent principalement de ce que le rapport contient toujours des informations présentées par activité.

Concernant l'indicateur b :

- Les avantages et les inconvénients des outils existants ont été évalués. (L'élaboration de nouveaux outils et l'extension ou la réactivation des outils existants, tels que l'outil de suivi des projets, ont été acceptées.)

²¹ 16 sur un total de 17.

²² Les résultats de certaines mesures seront présentés lors de la onzième réunion du Conseil d'orientation.

²³ Indicateur de gestion, suivi et évaluation à ajouter, conformément au texte de la réalisation. (À compléter lors de la finalisation du cadre de suivi.)

Réalisation 8.6 : Renforcement des partenariats externes et de la mobilisation des ressources.

Indicateur de réalisation	Situation initiale	Cible ²⁵
<p>a. Nombre d'engagements des donateurs au Programme renouvelés/renforcés.</p> <p>b. Nombre de dispositifs de partenariat/coordination avec d'autres initiatives relatives à la REDD+.</p>	<p>a. Arrivée d'un nouveau donateur en 2012, ce qui porte le nombre total de donateurs à 5, et approbation d'un budget de 25,6 millions de dollars US au titre du SNA et de 8 millions de dollars US au titre des Programmes nationaux²⁴.</p> <p>b. Quatre dispositifs de coordination/coopération : FCPF, Programme d'investissement pour la forêt (FIP), Partenariat REDD+ et EFI.</p>	<p>a. Activités et plans pour la mobilisation des fonds exécutés avec au moins 2 donateurs supplémentaires, et financement d'au moins x millions de dollars US (SNA) et de x millions de dollars US (Programmes nationaux) chaque année.</p> <p>b. Coordination avec d'autres initiatives multilatérales/bilatérales renforcée grâce à 2 missions conjointes de haut niveau au moins dans les pays et à 3 réunions conjointes en complément d'un nouvel accord de coordination avec une initiative de REDD+.</p>

Réalisation 8.6 : Bilan comparatif du premier semestre 2013

Concernant l'indicateur a :

- La Norvège a versé 16,4 millions de dollars US supplémentaires, plaçant ainsi le Programme en position d'activer les canaux de nouveaux Programmes nationaux et d'apporter un appui supplémentaire aux peuples autochtones, aux communautés locales et aux OSC au titre du SNA (résultat 4).

Concernant l'indicateur b :

- Mise en place d'une nouvelle collaboration avec le FEM, par l'intermédiaire de son Programme de microfinancements, pour l'initiative CBR+, qui bénéficie ainsi de l'expertise opérationnelle et technique du Programme ONU-REDD et du FEM.

²⁴ Deux programmes nationaux ont été approuvés en 2012, pour la République du Congo et le Sri Lanka.

²⁵ Montants cibles à évaluer et à insérer. (À compléter lors de la finalisation du cadre de suivi.)

3. Informations financières

Le tableau ci-dessous présente les informations financières en termes de réalisations et de résultats, puis réparties par organisme de l'ONU participant, pour la période allant du 1^{er} novembre 2011 au 30 juin 2013. Les colonnes indiquent les montants versés et le cumul des dépenses entre le 1^{er} novembre 2011 et le 31 décembre 2012, puis en juin 2013, ainsi que les dépenses engagées au cours du dernier semestre (du 1^{er} janvier au 30 juin 2013), en dollars US.

Des informations complémentaires figurent dans le Rapport d'étape semestriel 2013, auquel ce document est annexé.

Résultat/réalisation du programme ²⁶ (Référence : document-cadre SNA du Programme global et projet de cadre de suivi du SNA pour 2013-2014)	Organisme de l'ONU participant	Montant versé par le FASM et le Gouvernement espagnol*	Cumul des dépenses : 1 ^{er} novembre 2011 – 31 décembre 2012 (A)	Dépenses : 1 ^{er} janvier – 30 juin 2013			Cumul des dépenses : 1 ^{er} novembre 2011 – 30 juin 2013 (A+D) E	Taux d'exécution (cumul total des dépenses/montant versé)
				Engagements B	Décaissement C	Total des dépenses (B+C) D		
Résultat 1 : Les pays REDD+ sont dotés des systèmes et des capacités nécessaires pour élaborer et mettre en œuvre le MRV et le suivi.								
Réalisation 1.1 : Les activités, outils et méthodes pour la MRV et la surveillance sont conçus au niveau national.	FAO	2 613 891	1 533 790	521 962	660 390	1 182 352	2 716 142	
Réalisation 1.2 : Élargissement des capacités nationales pour la mise en œuvre des fonctions de surveillance et de MRV.	FAO	5 540 993	3 809 070	1 230 366	1 021 772	2 252 138	6 061 208	
	PNUD	416 000	290 759	56 261	97 394	153 655	444 414	
	PNUE	135 000	122 307	7 187	6 054	13 241	135 548	
Sous-total pour le Résultat 1		8 705 884	5 755 927	1 815 776	1 785 609.89	3 601 386	9 357 312	107 %
Résultat 2 : Des systèmes de gouvernance nationale fiables et ouverts à tous sont instaurés afin de mettre en œuvre la REDD+.								
Réalisation 2.1 : Des systèmes fiables, inclusifs et placés sous le contrôle des pays, permettant l'analyse, l'évaluation et la prise en	FAO	436 481	197 990	76 369	68 980	145 349	343 339	
	PNUD	1 841 109	802 655	247 549	318 817	566 366	1 369 021	

²⁶ La formulation des réalisations s'appuie sur la dernière révision du projet de cadre de suivi en termes de réalisation.

compte des enjeux de la gouvernance ainsi que le recueil et le partage des données sur la gouvernance.								
Réalisation 2.2 : Renforcement de la mise en œuvre nationale de la préparation à la REDD+ grâce à l'appui du Programme national.	PNUD	2 312 486	80 221	495 945	763 486	1 259 431	1 339 653	
Réalisation 2.3 : Les cadres juridiques relatifs aux forêts sont analysés et consolidés afin de mettre en œuvre les programmes et stratégies de REDD+ au niveau national.	FAO	462 978	179 204	117 829	77 236	195 066	374 270	
Réalisation 2.4 : Les capacités nationales sont renforcées en vue des paiements axés sur la performance et dans l'optique de systèmes de partage des avantages (SPA) ouverts à tous.	PNUD	859 803	61 827	182 877	206 024	388 901	450 728	
Réalisation 2.5 : Les politiques et mesures applicables à la gestion durable des forêts sont identifiées et promues au niveau national.	FAO	508 309	162 982	35 289	46 874	82 162	245 144	
Réalisation 2.6 : Les risques de corruption liés à la REDD+ sont évalués et prévenus.	PNUD	1 332 774	593 838	217 248	247 212	464 460	1 058 298	
Réalisation 2.7 : Renforcement des capacités des institutions en matière de régime foncier des terres (afin de lutter aussi contre les facteurs du déboisement et de la dégradation des forêts).	FAO	429 962	197 090	93 007	254 395	347 402	544 492	

Réalisation 2.8 : Les stratégies de REDD+ sont favorables à l'égalité des sexes et les femmes participent effectivement aux systèmes nationaux de REDD+.	PNUD	359 848	50 885	134 367	51 464	185 832	236 717	
Sous-total pour le Résultat 2		8 543 750	2 326 693	1 600 480	2 034 488	3 634 968	5 961 661	70 %
Résultat 3 : Les systèmes nationaux en faveur d'une gestion transparente, équitable, fiable et responsable du financement de la REDD+ sont renforcés²⁷.								
Réalisation 3.2 : Systèmes de partage des avantages transparents, équitables et responsables.	FAO	150 156	80 168			—	80 168	
Réalisation 3.4 : Les avantages de la REDD+ renforcent l'équité et la réduction de la pauvreté.	PNUD	247 305	0					
Sous-total pour le Résultat 3		397 461	80 168				80 168	20 %
Résultat 4 : Les peuples autochtones, les communautés locales, les organisations de la société civile et les autres parties prenantes prennent une part effective aux décisions et à l'élaboration de stratégies sur la REDD+, ainsi qu'à leur mise en œuvre, au niveau national et international.								
Réalisation 4.1 : Les peuples autochtones, les communautés locales, les organisations de la société civile et les autres parties prenantes concernées sont informés des processus, politiques et activités REDD+ nationaux et internationaux.	PNUD	473 417	128 041	4 093	29 903	33 995	162 036	
Réalisation 4.2 : Les principes, lignes directrices et procédures concernant	PNUD	736 583	390 272	126 948	192 364	319 312	709 584	

²⁷ Le résultat 3 n'apparaît pas dans la révision budgétaire 2013-2014 (« [Appui aux activités nationales REDD+ : cadre du Programme global 2011-2015 – Révision budgétaire 2013-2014](#) »). Les activités concernées ont été intégrées au résultat 2 ou reportées.

la participation des parties prenantes aux processus REDD+ nationaux et internationaux sont élaborés dans le cadre de consultations ouvertes.								
Réalisation 4.3 : Mise en œuvre de pratiques et d'orientations pour la mobilisation effective des parties prenantes avec le soutien des pays REDD+.	PNUD	801 280	69 958	172 400	299 564	471 964	541 922	
Réalisation 4.4 : Appui aux parties prenantes pour qu'elles participent aux processus REDD+ nationaux et internationaux et pour qu'elles les influencent.	PNUD	543 653	300 715	44 261	109 354	153 616	454 331	
Réalisation 4.5 : Engagement du secteur privé dans la préparation de la REDD+ et large consensus parmi les parties prenantes sur l'engagement du secteur privé.	PNUE	455 000	188 897	46 328	75 090	121 418	310 315	
Sous-total pour le Résultat 4		3 009 933	1 077 882	394 030	706 275	1 100 305	2 178 187	72 %
Résultat 5. Les garanties sont appliquées et respectées et les avantages multiples de la REDD+ sont obtenus.								
Réalisation 5.1 : Les pays mettent à profit les outils, les orientations et l'appui afin d'élaborer des approches pour tirer parti des avantages multiples.	PNUD	560 340	279 763	-	14 225	14 225	293 988	
	PNUE	1 299 637	157 152	430 329	364 964	795 293	952 445	
Réalisation 5.2 : Les pays mettent à profit l'appui pour élaborer des approches pour appliquer et respecter les garanties.	FAO	631 104	337 287	173 413	184 481	357 893	695 180	
	PNUD	985 096	445 308	66 050	63 867	129 917	575 225	
	PNUE	1 128 104	281 783	393 296	224 746	618 042	899 825	

Réalisation 5.3 : Les pays mettent à profit l'appui afin de fournir des informations sur la manière dont les garanties sont appliquées et respectées.	PNUD	880 063	604 335	80 939	126 408	207 346	811 682	
	PNUE	2 479 417	1 344 422	413 099	300 483	713 582	2 058 004	
Sous-total pour le Résultat 5		7 963 761	3 450 050	1 557 125	1 279 173	2 836 298	6 286 348	79 %

Résultat 6 : La transition vers une économie verte et les stratégies et investissements de la REDD+ se renforcent mutuellement.

Réalisation 6.1 : L'intérêt économique de la REDD+ est clairement mis en avant.	PNUE	1 228 169	296 792	712 089	117 079	829 168	1 125 960	
Réalisation 6.2 : Conseils techniques à l'appui des solutions d'investissement pour la REDD+.	PNUD	139 366	26 450	26 241	28 381	54 622	81 072	
	PNUE	1 277 633	605 415	261 332	71 871	333 203	938 618	
Réalisation 6.3 : Fourniture de conseils techniques et d'un appui afin de lutter contre les facteurs du déboisement et de la dégradation des forêts dans le contexte d'une économie verte.	PNUE	1 979 906	812 923	245 910	166 490	412 400	1 225 323	
Sous-total pour le Résultat 6		4 625 074	1 741 580	1 245 572	383 821	1 629 393	3 370 973	73 %

Résultat 7 : Les connaissances que recèle le Programme ONU-REDD sont approfondies, gérées, analysées et diffusées pour soutenir les efforts de la REDD+ à tous les niveaux.

Réalisation 7.1 : Élaboration et amélioration des ressources et systèmes de gestion des connaissances.	FAO et secrétariat	174 454	219 481	-	11 112	11 112	230 593	
	PNUD et secrétariat	185 504	9 990	19 500	868	20 368	30 358	
	PNUE et secrétariat	429 134	269 491	4 550	5 479	10 029	279 520	

Réalisation 7.2 : Les connaissances sur la REDD+ sont constamment générées, adaptées et partagées sous des formats divers et innovants propres à encourager l'apprentissage, le plaidoyer, la promotion et le renforcement des capacités.	FAO et secrétariat	410 860	213 866	131 896	108 793	240 689	454 555	
	PNUD et secrétariat	136 211	40 416	-	21 985	21 985	62 401	
	PNUE et secrétariat	454 029	44 589	54 073	77 294	131 367	175 956	
Sous-total pour le Résultat 7		1 790 192	797 832	210 018	225 532	435 550	1 233 382	69 %

Résultat 8 : Le Programme ONU-REDD offre aux pays partenaires, au Conseil d'orientation et aux organismes des Nations Unies participants des services de secrétariat prompts et efficaces.

Réalisation 8.1 : Gestion efficace du secrétariat, et, dans l'ensemble, mise en place de mécanismes efficaces et effectifs pour l'assurance-qualité et la coordination entre les organismes.	Tous	1 082 285	564 230	220 337	225 088	445 425	1 009 655	
Réalisation 8.2 : Une assurance-qualité interinstitutions est fournie aux Programmes nationaux.	Tous	917 951	379 629	154 299	157 626	311 925	691 554	
Réalisation 8.3 : Fourniture d'une assurance-qualité interinstitutions pour l'appui aux activités nationales REDD+ (SNA).	Tous	769 025	355 638	144 687	147 806	292 493	648 131	
Réalisation 8.4 : Le Conseil d'orientation, le Groupe de stratégie et le Groupe d'administration sont opérationnels et efficaces.	Tous	1 307 362	739 160	258 171	263 738	521 909	1 261 069	
Réalisation 8.5 : La gestion axée sur les résultats, intégrant le suivi, l'évaluation et la notification, est mise en œuvre dans l'ensemble du Programme ONU-REDD.	Tous	438 376	273 425	73 687	75 276	148 963	422 388	

Réalisation 8.6 : Renforcement des partenariats externes et de la mobilisation des ressources.	Tous	111 562	-	18 753	19 157	37 909	37 909	
Sous-total pour le Résultat 8		4 626 561	2 312 082	869 934	888 690	1 758 625	4 070 707	88 %
Sous-total pour les organismes et le secrétariat	FAO	813 881	546 084	215 823	236 023	451 846	997 930	
	PNUD	1 458 775	641 801	374 213	221 141	595 353	1 237 155	
	PNUE	2 353 905	1 124 196	279 899	431 527	711 425	1 835 621	
Total par organisme des Nations Unies participant (pour tous les résultats)	FAO	12 173 069	7 477 010	2 595 953	2 670 055	5 266 008	12 743 018	105 %
	PNUD	14 269 613	4 817 235	2 248 891	2 792 456	5 041 347	9 858 582	69 %
	PNUE	13 219 934	5 247 966	2 848 091	1 841 077	4 689 168	9 937 135	75 %
Coûts d'appui indirects (7 %)*		2 776 383	1 225 954	538 505	511 251	1 049 757	2 277 711	
Total général		42 438 999	18 768 166	8 231 441	7 814 839	16 046 280	34 814 446	82 %

3.1 Dépenses au titre de chaque catégorie d'appui

Chacun des huit résultats du SNA regroupe des activités qu'il est possible de classer en trois grandes catégories d'appui : i) les fonctions d'appui international (ISF); ii) l'appui spécifique aux pays (appui ciblé dans lequel s'inscrit, entre autres, l'adossement) ; et iii) le secrétariat. Le tableau ci-après présente les dépenses engagées pour chaque catégorie d'appui et la part qu'elles représentent par rapport au total des dépenses au 30 juin 2013. Les proportions sont sensiblement identiques à celles de décembre 2012.

Catégorie d'appui	Dépenses (1 ^{er} novembre 2011 – 30 juin 2013, en dollars US) ²⁸	Dépenses par catégorie/ total des dépenses au 30 juin 2013 (%)
Fonctions d'appui international	10 680 550	31
Appui spécifique aux pays	19 339 941	55
Secrétariat	4 795 956	14

²⁸ Y compris les coûts d'appui indirects.